

RETRAIT ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS JURIDIQUES

Signature d'une convention entre le ministère de la Justice et le MAE

Une convention relative au retrait du casier judiciaire et du certificat de nationalité, signés électroniquement, par la communauté résidant à l'étranger, ou des étrangers ayant résidé en Algérie, à partir des représentations diplomatiques ou consulaires, a été signée hier à Alger entre le ministère de la Justice et le ministère des AE. Etaient présents à la signature de la convention, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, et le ministre d'Etat, ministre des AE et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

P. 6

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 8 Juin 2015 - 21 Chaâbane 1436 - N° 983 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PRÉSIDENT DE GUINÉE ÉQUATORIALE EN VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue Obiang Nguema Mbasogo

p.28



ALGÉRIE-ONU

Ould Khelifa appelle le président de l'AG des Nations unies à imposer l'application des résolutions onusiennes

Le président de l'APN Mohamed Larbi Ould Khelifa a appelé, hier à Alger, le président de l'AG des Nations unies, Sam Kahamba Kutesa, à déployer davantage d'efforts pour imposer le respect et l'application des résolutions onusiennes concernant notamment la question palestinienne et le conflit du Sahara occidental.

Sahara occidental.

p.28

BACCALAURÉAT 2015

853 780 CANDIDATS COMPOSENT DEPUIS HIER

M^{ME} BENGHEBRIT DONNE LE COUP D'ENVOI DEPUIS ADRAR

Les épreuves du baccalauréat, session 2015, ont débuté dimanche à 8h00 à travers l'ensemble du territoire national. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a donné le coup d'envoi officiel de l'examen à Adrar.

Quelque 853 780 candidats sont concernés cette année par cet important rendez-vous scolaire. Le nombre global des candidats au baccalauréat dont les épreuves se dérouleront jusqu'au 11 juin, a augmenté cette année de 196 754 candidats soit de 23%, par rapport à l'année précédente où le nombre des candidats était de 657 026. Les résultats seront annoncés le 10 juillet. Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat, session juin 2014, a été de 45,01%.

P. p 4-5



«L'erreur relevée à l'épreuve de langue arabe n'influera pas sur l'évaluation du candidat»



PARLEMENT Adoption des projets de lois portant création de trois médailles de l'ANP

Présentation à l'APN du projet de loi relatif au commerce extérieur

p. 3

RAPPROCHER L'ADMINISTRATION DU CITOYEN : Le gouvernement déterminé à réaliser ses engagements

p. 6

RÉCEPTION DES LOGEMENTS LPP ET AADL DANS LES DÉLAIS Le pari tenu de Tebboune

p. 8

REGISTRE DU COMMERCE LES PRINCIPALES MESURES SUR LA NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

p. 9

SANTÉ

CYSTITE
4 remèdes
DE GRAND-MÈRE
POUR SOULAGER
LES SYMPTÔMES

Pages 14-15

INCIDENT SUR LE RÉSEAU GAZ ET ÉLECTRICITÉ DANS UN LOTISSEMENT À BABA HASSEN (ALGER)

900 abonnés de Sonelgaz privés d'électricité

FOOTBALL COUPE D'ALGÉRIE
L'AS Sûreté nationale honorée par Mobilis pour son sacre

p. 26

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
Découverte d'une cache d'armes dans le sud-est du pays

p. 3

Météo► **Régions Nord : 24° à Alger**

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis temps partiellement voilé avec localement activité pluvio-orageuse vers l'intérieur. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

► **Régions Sud : 35° à Tamanrasset**

Temps voilé à localement nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara, les Oasis et vers le Hoggar/Tassili. Avec évolution orageuse en cours de journée et soirée. Les vents seront généralement modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Conférence au profit des journalistes


Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera ce matin, au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, une conférence-débat au profit des professionnels de la presse. La rencontre qui aura pour thème «Médias arabes, le professionnalisme et la crédibilité en question».

TRAVAUX PUBLICS
M. Ouali demain à Béjaïa

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera demain mardi 9 juin 2015 une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.


ÉDUCATION NATIONALE
Coup d'envoi de la deuxième journée des épreuves du Bac à Alger


La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, donnera ce matin le coup d'envoi de la deuxième journée des épreuves du baccalauréat au niveau du lycée Mohamed Khodja de Zéralda. Au cours de l'après-midi, la ministre se rendra au lycée El Amine El Amoudi à El Mohammadia.

CE MATIN À 11H
Le président de l'Union nationale des investisseurs invité du Forum de Liberté


Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à 11h au siège du journal sis à El Achour, le président de l'Union nationale des investisseurs (UNI) et de la Coordination du patronat algérien (CPA), M. Abdoulaah Rahim, pour une conférence-débat qui portera sur les climat actuel des affaires.

JEUDI AU PALAIS DE LA CULTURE
Journée d'étude sur les différentes options pour étudier à l'étranger


Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera jeudi 11 juin de 9h à 18h, une Journée d'étude consacrée à la présentation des différentes options pour étudier à l'étranger (cursus scolaire, universitaire/EF Education First Algérie).

	Max	Min
Alger	24°	20°
Oran	22°	19°
Annaba	27°	18°
Béjaïa	26°	19°
Tamanrasset	35°	24°

Horaires des prières

Lundi 21 Chaâbane 1436

Fajr	03:39
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:08
Isha	21:49


CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence du Pr Bradaï sur «La drépanocytose»


Le forum de *DK News* reçoit ce matin à 10h30, le chef de service de pédiatrie au CHU de Blida, le Pr Mohamed Bradaï. L'invité du Forum parlera d'une maladie rare

grave «La drépanocytose». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Conférence à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste

A l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, le Forum de la Sûreté nationale abritera ce matin, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, de Châteauneuf, une conférence animée par l'écrivain, journaliste et scénariste, M. Mourad Ouaznadjji. La rencontre se déroulera en présence des cadres de la Sûreté nationale, d'artistes, de représentants de la société civile et la presse nationale.


MOBILIS TRIPLE LE VOLUME DATA 3G++
Offre promotionnelle destinée aux entreprises


Mobilis triple le volume data à ses clients professionnels, une offre promotionnelle pour une durée de 21 jours, valable pour chaque nouvel abonnement ou renouvellement de forfait et même pour l'achat de passe internet. Avec les promotions 3G++ de Mobilis, Les Clients Corporate de Mobilis profiteront du meilleur de l'internet en toute mobilité et à tout moment à partir de 1.5 Go en choisissant le forfait qui leur convient selon le besoin et le budget et sans obligation d'engagement : le pack Découverte 1900 DA = 06 Go, le pack Essentiel 3500 DA = 15 Go, Le pack Confort 5000 DA = 30 Go. Également les clients entreprises de Mobilis, pourront vivre une expérience unique sur le réseau 3G++, car le nombre possible d'achat des Pass internet est illimité durant la période de validité. Le Pass 750 Da = 1.5 Go, le Pass 1000 Da = 3 Go. Les clients entreprises peuvent découvrir toutes les offres et solutions Mobilis, spécialement conçues pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de télécommunication, rendez-vous sur le site : entreprise@mobilis.dz.

RÉSIDENCE DJENANE EL MITHAK
Journée parlementaire sur «L'investissement en Algérie»

Le vice-président de l'APN, chargé de l'administration, M. Chenini Abdelkrim, présidera aujourd'hui à la Résidence Djenane El Mithak, les travaux d'une journée parlementaire sur «L'investissement en Algérie ; défis et perspectives».

DU 9 AU 11 JUIN À L'AURASSI
Rencontres d'affaires algéro-portugaises


Dans le cadre de la promotion du partenariat algéro-portugais, l'ambassade du Portugal en Algérie organise, en collaboration avec l'Agence de l'investissement et du commerce extérieur portugaise, des rencontres d'affaires algéro-portugaises, du 09 au 11 Juin 2015, à partir de 10h, à l'hôtel Aurassi, Alger. une dizaine d'entreprises portugaises activant dans les secteurs de biens et de services y seront présentes, tels que : câbles électriques et téléphoniques, construction et travaux publics, communications et software, produits de liège, pavés et revêtements céramiques, technologies de sécurité, énergie éolique et photovoltaïque, chantiers navals et services financiers.

Adoption des projets de lois portant création de trois médailles de l'ANP

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, dimanche à l'unanimité, trois projets de lois portant création de la Médaille militaire, la Médaille de la bravoure militaire et la Médaille de la participation aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973.



La séance de vote a été présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et d'un représentant du ministère de la Défense nationale.

L'adoption de la création de ces médailles militaires "permettra de conforter la place de l'institution militaire au sein des institutions de l'Etat", a déclaré M. Khaoua à l'issue du vote.

A cette occasion, M. Khaoua a exprimé sa reconnaissance des "efforts

du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ministre de la Défense, commandant suprême des forces armées qui a consolidé, par sa politique judicieuse, les fondements de l'Etat grâce auxquels le pays jouit de la sécurité et de la stabilité, des acquis qui ont été réalisés dans des conditions extrêmement difficiles pour les pays de la région", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Ould Khelifa a qualifié l'ANP de "garante de la stabilité de l'Algérie et de rempart pour la défense des acquis du peuple algérien".

La protection des frontières algériennes "implique la modernisation de l'institution militaire pour être à la hauteur des défis en vue de faire face aux opérations de déstabilisation menées sous le couvert des « printemps arabes »", a indiqué le ministre.

"Les printemps arabes ne sont autres qu'une opération planifiée qui vise à soumettre les pays à l'hégémonie de certaines puissances", a-t-il ajouté.

Le dernier Conseil des ministres présidé par M. Abdelaziz Bouteflika avait, rappelle-t-on adopté les trois projets de lois.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Découverte d'une cache d'armes dans le sud-est du pays (MDN)

Une cache contenant un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 3 grenades offensives et 200 litres de carburant a été découverte dimanche dans le Sud-est du pays par des éléments des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas (4ème région militaire),



suite à une patrouille menée ce matin du 7 juin 2015

à 6h30 près de la localité

frontalière de Debdeb, a découvert une cache contenant un pistolet mi-

trailleur de type kalachnikov, trois grenades offensives, deux paires de jumelles et 200 litres de carburant",

Par ailleurs, et au niveau de la 6ème région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam, ont appréhendé samedi "trois (3) contrebandiers et ont saisi un (1) fusil de chasse de calibre 12 millimètres, une (1) paire de jumelles, une quantité de munitions, un (1) détecteur de métaux et deux (2) groupes électrogènes".

Présentation à l'APN du projet de loi relatif au commerce extérieur

Le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation a été présenté, dimanche, à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre du Commerce, Amara Benyounes, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette institution parlementaire.

Analysé en janvier dernier par le Conseil des ministres, le projet de loi recadre avec plus de précisions une ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce.

Le projet de texte reformule plusieurs articles de cette ordonnance et l'insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation.

C'est ainsi que le nouveau texte, qui amende et complète l'ordonnance en vigueur, note que "les opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement" mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patrimoine historique et culturel et à l'environnement.

De surcroît, une des dispositions du projet précise la gestion des exceptions au principe de la liberté des opérations du commerce extérieur à travers la mise en œuvre de restrictions quantitatives ou de contrôle des produits à l'importation ou à l'exportation.

Outre la reformulation des articles, de nouvelles dispositions sont introduites pour compléter l'ordonnance de 2003.

Il s'agit des mesures de restriction qui peuvent être mises en œuvre pour conserver les ressources naturelles épuisables, lorsque ces mesures sont appliquées conjointement avec les restrictions à la production ou à la consommation.

Ces mesures de restriction visent aussi à assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national, et ce, en conformité avec les principes prévus par les accords internationaux dont l'Algérie est signataire.

A propos de ce dernier point, il est constaté, en effet, que pour éviter la pénurie et la hausse de prix d'un produit fabriqué localement, il est arrivé que des pays, membres de l'OMC, décident de suspendre, provisoirement, leurs exportations pour ces produits afin d'approvisionner suffisamment leur marché local.

Par ailleurs, les concepteurs de ce projet de texte stipulent également la mise en place de mesures restrictives pour "sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché."

Quant aux autres dispositions du projet de loi, elles concernent essentiellement les formalités des licences ainsi que les "licences automatiques" et "non automatiques".

ÉMIGRATION

16 émigrants clandestins secourus après avoir dérivé pendant 2 jours au large d'Annaba

Seize (16) jeunes candidats à l'émigration clandestine, dont l'embarcation de fortune dérivait depuis 2 jours, ont été secourus et sauvés dans la nuit de samedi à dimanche au large d'Annaba, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes-côtes.

L'opération de sauvetage a été lancée aussitôt l'alerte donnée, sur ordre du com-

mandement de la façade maritime Est des forces navales, relevant de la 5ème région militaire, selon la même source qui a précisé que l'hélicoptère mobilisé pour ce sauvetage en mer a repéré puis récupéré les naufragés à 22 miles au nord-ouest de Ras El Hamra.

Les auteurs de cette tentative d'émigration clandestine,

retrouvés en très mauvaise santé, ont été pris en charge médicalement et psychologiquement, a-t-on également fait savoir au groupement territorial des gardes-côtes, notant que les "harragas", âgés entre 21 et 31 ans, originaires des wilayas d'Annaba et de Jijel, avaient embarqué il y a deux jours sur une plage à Chetaibi.

Au cours de la même nuit, la même patrouille a intercepté, à 11 miles au large de Ras el Hamra, sur le chemin du retour, dix (10) autres candidats à l'émigration clandestine âgés entre 20 et 30 ans, qui avaient embarqué sur la plage El-Battah, près de Sidi Salem.

Les 26 personnes arrêtées par les gardes-côtes devaient

être présentées dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine, a-t-on encore indiqué de même source. Au total 96 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés en haute mer, au large d'Annaba, depuis le début de l'année 2015.

APS

BACCALAURÉAT 2015

L'erreur relevée à l'épreuve de langue arabe n'influera pas sur l'évaluation du candidat

L'erreur relevée dans le sujet de langue arabe au titre des épreuves du baccalauréat 2015 "n'influera pas sur l'évaluation du candidat", a affirmé dimanche à Laghouat la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

En marge du coup d'envoi des épreuves de l'après-midi du baccalauréat, au centre d'examen Hamdi Kaddour, la ministre a indiqué que "l'erreur relevée au sujet de langue arabe, filière des sciences expérimentales, n'influera pas sur l'évaluation du candidat et sera prise en considération lors de la correction".

"Cette erreur ne relève pas de la responsabilité de l'administration, mais de celle de l'Office national des examens et concours (ONEC)", a-t-elle ajouté.

L'erreur, qui a été constatée dans le sujet de langue arabe, filière des sciences expérimentales, concerne le nom du poète, cité par erreur à la place de celui d'un autre.

"Nous aurions voulu que cette erreur ne se soit pas produite", a déclaré Mme. Benghebrit, estimant toutefois que "cet état de fait ne mérite pas d'angoisser les candidats en cette période sensible qui exige que chacun assume ses responsabilités, et non pas seulement le secteur, et que l'objectif est de réunir les facteurs de calme, de sérénité et de confiance aux élèves".

La ministre de l'Education a, à ce titre, appelé les journalistes à "ne pas amplifier les choses et à continuer à accompagner les candidats". Mme. Benghebrit a, en compagnie des autorités locales, présidé cet après-midi, au centre d'examen Hamdi Kaddour, l'ouverture des plis contenant les sujets d'épreuves des sciences islamiques pour la filière des sciences expérimentales.

Plus de 100.000 candidats et candidates, dont plus de 32.190 libres, étaient attendus, dimanche matin à travers les 345 centres d'examens répartis au niveau des wilayas du Sud du pays, pour prendre part aux épreuves du baccalauréat, session 2015, qui se déroulent dans de bonnes conditions d'organisation, ont constaté les journalistes de l'APS.

Toutes les conditions, humaines et matérielles, nécessaires au bon déroulement des examens, dont la mobilisation de plus de 21.685 encadreurs, ont été réunies au niveau des wilayas de Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar, Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El-Oued, pour permettre aux candidats de composer, jusqu'au 11 juin en cours, dans de bonnes conditions. Les autorités locales des wilayas précitées ont procédé, avec le concours des responsables du secteur de l'éducation et des représentants d'associations d'élèves, à l'ouverture des plis renfermant les sujets d'examen.

La ministre de l'Education nationale a donné, ce matin depuis la wilaya d'Adrar, le coup d'envoi officiel de cet examen.

Mme Benghebrit donne depuis Adrar le coup d'envoi de l'examen

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a donné, hier à 8h00 depuis Adrar, le coup d'envoi officiel de l'examen du baccalauréat (session juin 2015).



La ministre a procédé à l'ouverture des plis du sujet de l'épreuve de langue arabe (filière des lettres) au niveau du lycée El-Guerrout-Boualem, au chef-lieu de wilaya, en présence des autorités locales.

La wilaya d'Adrar compte 10.722 candidats inscrits aux épreuves du baccalauréat 2015, soit 7.965 candidats scolarisés et 2.757 candidats libres, en plus de 9 autres issus des établissements de rééducation et deux autres parmi les personnes aux besoins spécifiques.

Ces candidats sont répartis sur 33 centres d'examen encadrés par plus de 2.600 enseignants.

Mme Nouria Benghebrit assistera, cet après-midi au lycée Hamdi-Kaddour, dans la wilaya de Laghouat, à l'ouverture des plis renfermant les sujets des épreuves de sciences islamiques (filière

sciences expérimentales). Au total, 853.780 candidats à travers l'ensemble du territoire national, dont 629.893 élèves scolarisés et 223.887 candidats libres, sont concernés par les épreuves du baccalauréat (session juin 2015), qui débuteront jusqu'au 11 de juin.

Le baccalauréat concerne également, cette année, 57.464 candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), 24 candidats du Lycée international, 248 candidats des Ecoles des cadets de la nation, outre 18.339 candidats en langue amazighe. Parmi le nombre global des candidats, 3.718 sont issus des écoles privées, 374 candidats aux besoins spécifiques, 1.096 candidats étrangers et 2.593 candidats issus des centres de rééducation. L'examen dans les centres d'examen à travers les établissements de

rééducation est encadré par des enseignants relevant du secteur de l'éducation nationale conformément une convention signée avec le ministère de la Justice. Selon les filières (11 au total), 339.022 candidats examineront en sciences expérimentales, 304.267 candidats en philosophie et lettres, 95.868 candidats en gestion et économie et 69.177 en langues étrangères. Les épreuves du baccalauréat 2015 se dérouleront au niveau de 2.550 centres encadrés par 163.000 enseignants, sachant que les services du secteur ont réservé 16 centres pour le regroupement et le codage des copies d'examen et 71 autres pour l'opération de correction confiée à 55.000 enseignants.

L'annonce des résultats des épreuves du baccalauréat 2015 interviendra vers le 10 juillet prochain.

Développer les activités extrascolaires et les exploiter dans l'apprentissage des langues

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé, dimanche à Adrar, le lancement à compter de la saison prochaine d'activités extrascolaires et leur exploitation dans l'apprentissage des langues étrangères.

Le ministère prépare actuellement un programme, à lancer à compter de la saison prochaine, qui prévoira des activités extrascolaires, englobant plusieurs domaines, dont la lecture, le théâtre et autres, pour stimuler l'assimilation de l'élève et son apprentissage des langues étrangères, a indiqué la ministre, en marge de l'inspection de structures éducatives dans cette wilaya du Sud.

Mme Benghebrit a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité de développer la notion d'exploitation des structures éducatives en dehors des heures de scolarité. Elle a, par ailleurs, salué la contribution du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, qui a dépêché des enseignants de langues étrangères pour assurer des cours de soutien et d'accompagnement aux élèves dans les wilayas du Sud, à une période coïncidant avec les examens de fin d'année.

La ministre de l'Education nationale a procédé à l'inauguration d'un lycée de 800 places, baptisé au nom du défunt Moulay Touhami Ghitaoui, situé à la cité des 140 logements, dans la zone Ouest de la ville d'Adrar.

Réalisé pour un coût de 400 millions DA, le lycée dispose d'un internat de 200 lits, 14 salles de cours, 4 laboratoires, une

salle de sports et d'autres servitudes. Le lycée Abi-Hamed El-Ghazali, au chef-lieu de wilaya d'Adrar, anciennement institut technologique de l'éducation (ITE), a également été inspecté par Mme Benghebrit qui y a écouté une présentation sur l'historique de l'établissement. Elle a, à l'occasion, évoqué avec les autorités locales la possibilité de reconversion progressive de l'établissement en institut de formation des enseignants, en y réservant déjà une aile à la formation et en laissant le reste à l'enseignement secondaire. Auparavant, la ministre de l'Education nationale avait donné le coup d'envoi officiel de l'examen du Baccalauréat (session juin 2015), à partir du lycée El-Guerrout Boualem, au chef-lieu de wilaya. Le centre d'examen en question compte 307 candidats, dont 195 concourant à titre libre. La ministre a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour assurer les bonnes conditions de déroulement de cet examen à l'échelle nationale. Le choix de la wilaya d'Adrar pour le coup d'envoi officiel de l'examen du baccalauréat a été motivé par le souci d'encourager les candidats, au regard des «faibles» résultats des examens de fin d'année, enregistrés dans cette wilaya, lors des précédentes saisons scolaires, a-t-elle signalé.

La ministre assistera, cet après-midi au lycée Hamdi Kaddour, dans la wilaya de Laghouat, à l'ouverture des plis renfermant les sujets des épreuves de sciences islamiques (filière sciences expérimentales).

BACCALAURÉAT 2015

853 780 candidats au plus prestigieux examen scolaire

Ils sont 853 780
dont 629.893
scolarisés à
plancher depuis hier
sur les épreuves du
Baccalauréat 2015.

Le Bac ! cette
épreuve de fin de
cycle qui fait rêver
les potaches est là!



tout son monde en annonçant que cette année, le Bac ne sera pas «au râbas».

Bien sûr, les épreuves porteront sur les cours dispensés pendant l'année, passablement tronquée par des grèves à répétition. Même si le Bac 2015 sera soumis à plus de rigueur et de fermeté.

En réalité, la ministre de l'éducation nationale veut faire des examens de fin d'année scolaire de véritables tests de passage d'un palier à un autre pour éléver progressivement le niveau dans les écoles algériennes. Et, au passage, gommer progressivement les disparités entre les régions, entre les écoles dans une même ville.

Quant au Baccalauréat, il doit redevenir un examen de référence, estime la ministre de l'Education dont le programme de réforme de l'École algérienne est pleinement soutenu par le Président Bouteflika.

Une des conséquences de la reprise en main du secteur et des examens de fin de cycle est la suppression dès cette année de la Ataba, le fameux seuil, et les élèves ne seront admis que sur la base d'un 10 minimum de moyenne générale!

C'est en réalité le grand retour aux sources, à des examens de fin de cycle qui redorent le blason de l'École algérienne et lui donnent toute sa place dans la participation au développement social, économique et la fabrication des élites de demain, des hommes de demain.

Et c'est ce niveau d'excellence de l'École algérienne qu'est en train de reconstruire progressivement le gouvernement, avec le plein soutien du Président Bouteflika, dont le programme quinquennal de développement accorde une large place à l'éducation et la prise en charge des besoins de la jeunesse algérienne.

Boualem Branki

Et, cette année, le baccalauréat a pris les couleurs et le parfum d'un véritable examen de fin de cycle scolaire.

Le grand sésame pour les portes de l'université à une génération d'Algériens qui vont aller grossir les rangs des cadres de demain. L'état, quant à lui, a mis tous les moyens pour la réussite de cet examen, le plus important, le plus stressant et le plus convoité des examens scolaires. Au point que cette épreuve a ses mythes et ses légendes.

Et cette année, le gouvernement tient à ce que cette épreuve redeienne ce qu'elle a toujours été : le dernier rempart pour les meilleurs pour l'accès à l'Université, le Savoir, enfin ! Et ce n'est pas pour rien que la ministre de l'Éducation nationale a prévenu

Le Baccalauréat 2015 en chiffres

Le nombre de candidats aux épreuves du Baccalauréat, session juin 2015, qui ont débuté dimanche à travers l'ensemble du territoire national a connu une hausse de 196.754 candidats (23%), contre 853.780 candidats l'année dernière. Voici les données chiffrées de cette session:

- Date de l'annonce des résultats: vers le 10 juillet 2015
- Date des épreuves écrites: du 07 au 11 juin 2015
- Nombre global de candidats: 853.780
- Candidats scolarisés: 629.893
- Candidats libres: 223.887
- Nombre de candidats: 354.455
- Nombre de candidates: 499.325
- Nombre de candidats des écoles privées: 3.718
- Nombre de candidats aux besoins spécifiques: 374 dont 241 handicapés visuels et 133 handicapés moteur.
- Nombre de candidats étrangers (scolarisés et libres): 1.096
- Nombre de candidats des centres de rééducation: 2.593
- Nombre de candidats concernés par l'Education physique et sportive: 780.816
- Nombre de candidats concernés par la langue Amazigh: 18.339
- Nombre de candidats de l'Office national de l'Enseignement et de la Formation à distance (ONEFD): 57.464
- Nombre de candidats du Lycée internationale: 24
- Nombre de candidats de l'Ecole des cadets de la Nation: 248
- Nombre de centres d'examen: 2.550
- Nombre de centres d'accueil et de codage de copies en anonymat: 16
- Nombre de centres de correction: 71
- Nombre de centres de collecte pour l'annonce des résultats: 1
- Nombre d'enseignants surveillants: 163.000
- Nombre d'enseignants correcteurs: 55.000
- Nombre d'observateurs: 5.100
- Nombre de présidents des centres d'examen: 2.550
- Nombre de présidents des centres de correction: 71
- Nombre de présidents des comités d'observateurs: 50.

JUSTICE-BACCALAURÉAT

Felioune : «Certains candidats détenus reçus à l'examen seront graciés»

Certains candidats en détention, qui réussiront l'examen du baccalauréat obtiendront la grâce présidentielle en juillet prochain comme à l'accoutumé afin de s'intégrer dans la société, a annoncé dimanche à Alger le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune.

«Comme chaque année, certains candidats ayant obtenu leur baccalauréat seront graciés», a souligné M. Felioune lors d'une visite au centre d'examen de la prison d'El Harrach, précisant que d'autres catégories de détenus bénéficieront d'aménagement de leur peine comme les visites rapprochées.

Cet établissement compte 72 inscrits dont trois candidates alors que



quatre d'entre eux ne se sont pas présenté à l'examen. Le centre accueille uniquement les candidats en littérature et philosophie. Les autres épreuves sont prévues en dehors de l'institution, a expliqué M. Felioune. Le directeur général de l'administration pénitentiaire s'est montré par ailleurs satisfait du fait

que les candidats reçus aux différents examens, et non pas seulement au baccalauréat, n'enregistrent pas de récidive. A la prison d'El Harrach, les candidats étaient concentrés dès l'instant où ils ont pris connaissance du contenu des épreuves de la matinée après l'ouverture des enveloppes par la responsable

du centre, sous la surveillance de deux inspecteurs du ministère de l'Education nationale. Un médecin et un psychologue sont aussi présents sur les lieux. M. Felioune a rappelé que 2.844 détenus sont inscrits aux épreuves du baccalauréat 2015 au niveau de 39 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale. A El Harrach, les épreuves prendront fin mercredi prochain sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et sont encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale conformément aux dispositions de la convention conclue avec le ministère de la Justice, a indiqué M. Felioune.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Premier jour du Bac : bonne ambiance

Un premier jour d'examen des épreuves du baccalauréat pour les 10957 candidats qui se passe dans la sérénité et le calme. Des candidats, des parents, plutôt satisfaits et très confiants mais surtout rassurés par rapport à la facilité des épreuves d'hier, à savoir, lettres arabes et anglais en attendant les autres matières qu'ils souhaiteraient aussi abordables.

Le coup d'envoi a été donné par le wali de Bordj Bou Arreridj au niveau du lycée Abdelhamid Akrouf.

Tout a été mis en place pour le bon déroulement de

cette importante épreuve notamment à travers la mobilisation de 2419 encadreurs, surveillants et observateurs, ainsi que par la prise en charge des candidats notamment en matière de restauration, la mobilisation des services de sécurité, la Protection civile, de la santé, le transport...etc.

Pour cette année 48 centres d'exams, dont un à l'intérieur du centre de rééducation de Bordj Bou Arreridj ont été ouverts à cet effet.

M.B

AIN DEFLA

Les candidats satisfaits de cette première journée des épreuves du Bac

Salim Ben

Quelque seize mille huit-cent soixante-neuf candidats (16 869), dont 9 720 filles et 4 606 candidats libres dans les différents lycées de la wilaya d'Aïn Defla, ont passé la première journée des épreuves du baccalauréat - session juin 2015 -, et ce, à travers les 47 centres d'examen implantés à travers le territoire de la wilaya.

A cet effet, la direction de l'Education a mis en place d'importants moyens humains et matériels quant à la réussite de cet événement.

Parmi ces candidats, on dénombre 9720 filles et 4606 candidats libres, selon le directeur de l'éducation M. Teboune Fawzi Mahmoud, qui a assisté à l'ouverture des feuilles d'exams, ce dimanche matin au niveau du lycée Malek Ibn Nabi au chef-lieu de la wilaya, en présence du Wali d'Aïn Defla et les autorités civiles et militaires.

S'agissant de l'encadrement de ces candidats, la direction de l'éducation a, pour assurer le bon déroulement des épreuves, convoqué 2830 professeurs de l'enseignement secondaire et moyen ; et 329 professeurs réservés et 107 contrôleurs, a raison de deux contrôleurs dans chaque centre, ainsi que des médecins et psychologues qui doivent assurer le bon déroulement de ces épreuves. Les services de sécurité et la protection civile ont été également requisés durant ces exams.

Pour cette première journée, Plusieurs candidats des filières scientifiques et lettres étaient plutôt satisfaits à leur sortie des centres d'examen. La jeune Nadia, petite sacoche à la main, sort à pas lents. Approchée, elle nous accueille avec le sourire aux lèvres.

«Pour moi, le sujet d'arabe était très abordable », dit-elle avec un grand soulagement. Abdelmalek D., élève de la 3^e AS mathématiques au lycée Emir Abdelkader, avoue qu'il n'a pas eu beaucoup de difficultés à traiter son sujet. Il souhaite décrocher son Bac avec mention pour s'inscrire dans une spécialité importante.

Sortie d'une promotion de 2 201 gendarmes à l'Ecole des sous-officiers de Sidi Bel-Abbès

Une cérémonie de sortie d'une promotion de 2.201 gendarmes en qualité d'agents de police judiciaire a été présidée, dimanche à l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, par le chef d'état-major de cette arme, le général-major Menad Nouba.

Cette promotion est forte de 832 gendarmes spécialisés dans la sécurité routière (moto-cyclistes) qui renforcent les unités opérationnelles en la matière à travers l'ensemble du territoire national dont celles des escadrons, les brigades de sécurité routière et les pelotons de l'autoroute est-ouest.

Elle comprend également des gendarmes techniciens en électricité et mécanique-voiture et des chauffeurs toutes catégories confondues, ainsi que des élèves gendarmes de la Palestine et du Sahara occidental.

Les gendarmes sortants ont bénéficié, durant deux (02) années, d'une formation basée sur la préparation physique, psychologique et morale, s'appuyant sur des connaissances professionnelles, scientifiques et culturelles et dotée d'importants moyens pédagogiques, à l'instar des laboratoires de langues étrangères.

Par ailleurs, un circuit de conduite moderne répondant aux normes internationales a été mis récemment à la disposition des stagiaires de cette école. Son utilisation est prévue à partir de la prochaine rentrée de formation.

Cet acquis est adapté à toutes les catégories de terrains, ce qui permettra de garantir une formation de qualité aux stagiaires, a-t-on souligné.

OUARGLA

Une quarantaine de postes MSAN en cours d'installation

Trente-sept (37) stations d'accès multiservices (MSAN) sont en cours d'installation à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris dimanche du responsable de la cellule de communication locale de l'entreprise Algérie-Télécom.

Ces installations, devant entrer en exploitation avant la fin de l'année en cours, permettront aux abonnés des zones bénéficiaires à travers l'ensemble des dairas de la wilaya, hormis celle de N'goussa déjà dotée de deux stations du type, de bénéficier dès la prestation de qualité en matière de télécommunications, téléphonie et d'accès à l'Internet haut débit, a indiqué Omar Thelib.

Selon le même responsable, le service 4G d'accès à l'Internet haut débit LTE, lancé en 2014, compte à ce jour 2.718 abonnés, et devra passer, cette année, à près de 4.380 abonnés, fruit d'un plan d'action des pouvoirs publics visant la généralisation de ces prestations à travers la wilaya.

RETRAIT ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS JURIDIQUES

Signature d'une convention entre le ministère de la Justice et le MAE

Une convention relative au retrait du casier judiciaire et du certificat de nationalité, signés électroniquement, par la communauté résidant à l'étranger, ou des étrangers ayant résidé en Algérie, à partir des représentations diplomatiques ou consulaires, a été signée dimanche à Alger entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires étrangères. Etaient présents à la signature de la convention, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Le directeur général de la modernisation de la justice, Abdellah Akka, a fait une présentation de la nouvelle procédure qui fait partie d'un vaste processus de modernisation par une exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le nouveau procédé vise à «simplifier les procédures pour une justice encore plus proche du citoyen» et de «permettre la dématérialisation des actes et procédures judiciaires», a expliqué le directeur général, ajoutant que l'intégration des TIC «génère un gain appréciable en temps et en argent».

La procédure facilitera à la communauté vivant à l'étranger et aux étrangers ayant résidé en Algérie, l'obtention des documents en question, le traitement rapide de leurs demandes, et la possibilité, pour les administrations,

POINT DE PRESSE CONJOINT LAMAMRA - LOUH Rapprocher l'administration du citoyen : le gouvernement déterminé à réaliser ses engagements

Le gouvernement est déterminé à réaliser ses engagements visant le rapprochement du citoyen de l'administration, a affirmé, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Nous sommes pleinement déterminés en tant que gouvernement à réaliser les engagements pris par le président de la République, tendant à rapprocher l'administration algérienne des citoyens, qu'il s'agisse des citoyens résidant en Algérie ou des membres de notre communauté résidant à l'étranger», a déclaré le ministre.

M. Lamamra s'exprimait dans un point de presse conjoint avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, en marge de la cérémonie du lancement officiel de l'opération du retrait de l'extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) et du certificat de nationalité algérienne à partir des représentations diplomatiques et consulaires, au siège du ministère des Affaires étrangères.

Il a expliqué que le rapprochement de l'administration du citoyen se fait «à travers le réseau diplomatique et consulaire, du découpage administratif au niveau national, mais également en tirant profit des occasions formida-



bles que nous offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication». «L'expérience d'aujourd'hui qui concerne les certificats de nationalité et des extraits du casier judiciaire bulletin numéro 3, va avoir incontestablement un effet très bénéfique une fois généralisée, puisqu'il s'agit ici de consults pilotes», a-t-il dit.

L'opération sera généralisée «avant la fin de cette année», a fait savoir M. Lamamra, qui a estimé que cela «aura un impact positif sur la vie de nos compatriotes à l'étranger». Par ailleurs, le ministre a indiqué que les trois ministères (AE, Justice et Intérieur) «continueront à travailler la main dans la main afin de régler d'autres problèmes dont souffrent nos compatriotes en Allemagne comme à l'étranger».

Il a cité en exemple, «des erreurs administratives affectant certain nombre de documents clés tel les actes de naissance et autres documents d'état civil»,

affirmant que les trois départements «y travailleront d'arrache-pied pour trouver des solutions satisfaisantes pour nos compatriotes».

Abondant dans le même sens, M. Louh a annoncé une prochaine révision des dispositions législatives relatives aux erreurs administratives dans les documents de l'état civil, à même d'alléger les contraintes engendrées.

La législation en cours stipule que la correction des erreurs en question relève de la compétence de la juridiction d'Alger uniquement.

M. Louh a expliqué qu'il s'agit d'élargir cette compétence au reste des juridictions de tout le pays, et aussi de permettre aux représentations diplomatiques et consulaires de prendre en charge les doléances de la communauté algérienne vivant à l'étranger sur place, leur évitant ainsi les contraintes d'un déplacement.

Louh annonce un amendement relatif aux rectifications administratives des erreurs des actes de l'état civil

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé, dimanche à Alger, un amendement prochain des dispositions du code de l'état civil relatives aux rectifications administratives des erreurs des actes de l'état civil.

Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de signature d'une convention entre son département et le ministère des Affaires étrangères, liée au retrait automatique du casier judiciaire et du certificat de nationalité à partir des représentations diplomatiques et consulaires d'Algérie à l'étranger, M. Louh a indiqué que «les dispositions relatives aux rectifications des actes erronés remontent à

1970, où la nécessité de les amender».

La législation en vigueur stipule que «la rectification des erreurs administratives des actes de l'état civil est du seul ressort de la Cour d'Alger», ce qui constitue une contrainte pour le citoyen, selon le ministre qui a annoncé l'installation d'une commission qui a pour mission d'examiner, «dans les plus brefs délais», l'amendement des dispositions suscitées en vue d'élargir l'opération de rectification des erreurs administratives des actes de l'état civil à toutes les régions du pays.

L'amendement concernera également la signature électronique, a

ajouté le ministre précisant que «cela permettra d'adresser des demandes de rectifications aux représentations diplomatiques et consulaires et fera bénéficier les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger de cette mesure qui leur évitera le déplacement».

Concernant le lancement officiel du retrait automatique du casier judiciaire (bulletin n°3) et du certificat de nationalité à partir des représentations diplomatiques et consulaires, qui se fait en collaboration avec le ministère de Affaires étrangères, M. Louh a indiqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre du processus de réforme du secteur.



de s'assurer de l'authenticité des documents, réduisant ainsi le risque d'utiliser de faux documents ou de les reproduire illégalement, selon la présentation.

M. Akka a également assuré que l'application «offre les garanties de sécurité et de confidentialité des données personnelles du bénéficiaire, à travers la mise en place d'un protocole de sécurité qui empêche toute possibilité d'intrusion». Quant aux démarches à suivre, l'orateur a expliqué qu'il suffit à l'intéressé de se présenter auprès de la représentation diplomatique ou consulaire, munis des do-

cuments requis pour la délivrance du casier judiciaire (bulletin n°3) et/ou du certificat de nationalité). S'il est de nationalité algérienne, l'intéressé doit présenter uniquement un document justifiant son identité. L'étranger doit, quant à lui, présenter un justificatif de son identité et de sa résidence en Algérie.

Après enregistrement de la demande par un agent diplomatique qui accède au portail électronique du ministère de la Justice, le dossier est transféré à l'étude et à l'enregistrement dans la base des données centrales de la nationalité. Ces données sont automatiquement transférées vers l'interface de la base de données de l'état civil du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le formulaire électronique du document est, par la suite, transféré automatiquement à la signature électronique par le greffier, puis le magistrat, dans le cas d'extrait du casier judiciaire et par le magistrat seulement s'il s'agit d'un certificat de nationalité. A la fin de la présentation, une démonstration en vidéo-conférence a été faite directement depuis les trois sites pilotes, qui sont les consulats de Barcelone (Espagne), Tunis (Tunisie) et Strasbourg (France).

Les ministres de la Justice et des Affaires étrangères avaient souligné que l'opération allait être généralisée d'ici à la fin de l'année en cours.

AFFAIRE SONATRACH 1

Début de l'audience dans une salle archicomble

Le tribunal criminel d'Alger a entamé dimanche aux environs de 9 heures 30 minutes le procès de l'affaire dite «Sonatrach 1» dans laquelle sont accusées 15 personnes et quatre entreprises étrangères (en tant que personnes morales) pour corruption, a-t-on constaté.

Le procès a débuté par l'appel par le président de l'audience des accusés, de leurs défenseurs, et des témoins, dans une salle pratiquement archicomble.

Avocats, journalistes, personnalités du monde des affaires et simples citoyens ont envahi à l'ouverture des portes du tribunal la salle où vont se dérouler les péripéties de cette affaire. En outre, sur les 108 témoins, 26 sont absents en dépit de mandats d'amener émis à leur encontre par la justice, et un témoin ayant décliné.

Parmi les prévenus figure l'ancien P-DG du groupe Sonatrach, M'hamed Méziane, ainsi que huit (8) directeurs exécutifs du groupe dont Amar Zenasni, responsable du transport par pipeline et le directeur des activités «amont» Belkacem Boumadienne. Sur la liste des accusés figure également quatre entreprises étrangères ayant bénéficié «frauduleusement» de marchés publics, au préjudice de Sonatrach, selon le rôle de la première session criminelle de 2015.

Les accusés dont sept sont en détention doivent répondre des chefs d'inculpation de «commandement d'une association de malfaiteurs, passation de marchés en violation de la législation et du règle-



ment, octroi d'avantages justifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés».

Ils sont également poursuivis pour «corruption, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et blanchiment d'argent».

Selon l'arrêt de renvoi, les faits portent sur cinq (5) marchés frauduleux d'une valeur de 1.100 milliards de centimes accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Méziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télé-surveillerance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers la Sardaigne. Ce projet est toujours dans les cartons.

L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Méziane travaillait comme conseiller, depuis 2006, auprès de l'ex-directeur de Saipem Contracting de Gênes, Tullio Orsi.

Ce dernier est poursuivi par le parquet de Milan dans le cadre d'une affaire de corruption impliquant le groupe pétrolier italien ENI dont Saipem est une filiale, pour l'octroi de marchés pétroliers en Algérie.

Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron Smail Djaafer Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilégiés injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires, selon l'arrêt de renvoi de l'affaire.

Les investigations ont également révélé que Mohamed Méziane avec la complicité du

responsable des activités «amont» Belkacem Boumadienne aurait mis au point un plan pour subdiviser le projet de télé-surveillerance électronique de Sonatrach en 4 parties afin d'attribuer trois marchés au groupe allemand.

Le groupe Sonatrach, selon toujours l'arrêt de renvoi, a conclu un marché douteux avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie (Sardaigne). Ce projet est toujours dans les cartons.

L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Méziane travaillait comme conseiller, depuis 2006, auprès de l'ex-directeur de Saipem Contracting de Gênes, Tullio Orsi.

Ce marché, d'une valeur de 586 millions de dollars a été sous traité à une société française PIE Capag, par Saipem, sa rivale dans la consultation limitée ouverte par Sonatrach, fait ressortir l'arrêt de renvoi.

Un autre dossier lié à ce procès concerne le marché de réfection de l'immeuble de Sonatrach, situé boulevard Ghermouli, attribué frauduleusement à l'entreprise allemande IMTECH.

Abdelmoumène Khelifa a abusé des biens publics et le statut de son groupe est «nul et non avenu»

La défense de la liquidation de la banque Khalifa, constituée partie civile dans le procès, a articulé, dimanche à Blida, sa plaidoirie autour de trois axes: à savoir l'abus des biens publics, l'inexistence de la notion de groupe dans la législation algérienne et la légalité de la liquidation et son choix efficient pour éviter un saignement supplémentaire des dépôts.

Le maître Ali Meziane a mis l'accent dans son intervention devant le tribunal criminel de Blida, sur l'abus des biens publics opérés par les gestionnaires de Khalifa Bank, puisque la majeure partie des dépôts au sein des agences étaient ceux des institutions publiques avec plus de 56 milliards de dinars contre 12,6 milliards des dépôts privés.

Il a exprimé, toutefois, le fait que ces dépôts publics «ont été faits simultanément, même si les témoins ont affirmé n'ayant pas reçu d'instructions».

«Contrairement à ce qu'on croit, les plus gros dépôts relevaient du secteur public», a-t-il souligné, expliquant que l'ex-P-DG de cette banque Rafik Abdelmoumène Khelifa «disposait de l'argent des dépôts à travers six ou sept agences et de la caisse principale avec la complicité des ses proches».

Ali Meziane a cité, pour étayer ses dires, le nombre élevé des écritures bancaires (251 360) en suspens dans des agences localisées, comme l'agence de Cheraga, avec 31 000 écritures, la caisse principale avec 2279 écritures ou encore celle de Blida avec 66 000 écritures bancaires en suspens, rappelant que Khalifa Bank était déjà en cessation de paiement en 2002, s'inscrivant en faux, a-t-il dit, avec ceux qui prétendent qu'elle était «florissante». «Comment cette banque pouvait-elle être en bonne santé financière, alors qu'elle avait un compte débit de 166 milliards de dinars et un déficit de 15 milliards de dinars?», s'est-il interrogé.

L'avocat de la liquidation a tenu, par ailleurs, apporter des précisions sur la



notion de «groupe», utilisée par la défense de Rafik Khelifa tout au long du procès, indiquant que cette notion n'existe pas dans la législation algérienne et «de code du commerce dans son article 799 parle de groupement constitué par des personnes morales».

«Il n'y avait pas de groupe et ce ne sont pas des filiales», a lancé M^e Meziane, faisant valoir l'article 590 dans son alinéa 2 qui stipule qu'«une Eurl ne peut être associée qu'à une seule fois à une société».

L'article 795 stipule qu'une prise de participation doit faire objet de présentation des procès verbaux lors des assemblées générales, lesquelles n'ont jamais eu lieu». «Le statut juridique dudit groupe est nul et non avenu», a noté l'avocat, ajoutant que de ce fait l'utilisation des actifs des filiales pour sauver la banque ne pouvait se faire et la liquidation était «inévitable».

Concernant ce dernier point, M^e Meziane a précisé que l'opération s'est faite dans la «transparence et en toute légalité» et que la liquidation «met à la disposition du tribunal des bilans et ce, depuis 2003», conformément aux directives de la commission bancaire.

«La liquidation a été faite dans la transparence et sans aucune arrière pensée», regrettant le fait que des mesures n'aient pas été prises dès 2001 à l'occasion du premier rapport envoyé au ministère des Finances, car «on aurait pu éviter une année supplémentaire de saignement, on aurait abrégé la souffrance des déposants», a conclu l'avocat de la liquidation.

AFFAIRE KHALIFA

La Banque d'Algérie a assuré ses responsabilités de contrôle de Khalifa Bank

L'avocat de la Banque d'Algérie, Khaled Achour, a soutenu samedi devant le tribunal criminel près la cour de Blida que «la Banque d'Algérie a assuré ses responsabilités de contrôle» de Khalifa Bank, relevant que ce dernier «a caché la vérité» à la BDA depuis sa création en 1998.

Intervenant en tant qu'avocat dans la plaidoirie de la partie civile, au 28ème jour du procès Khalifa, il a démenti l'idée selon laquelle la Banque d'Algérie «a failli à ses missions de contrôle», estimant que la banque privée «est coupable de crime de falsification de documents» de l'acte notarié de création de la banque chez le notaire Rahal Amar, complice - selon la défense - avec l'accusé Rafik Abdelmoumène Khelifa.

Pour l'avocat, «des inspections et des rapports prouvent que Khalifa Bank cachait la vérité à la Banque d'Algérie depuis sa création en 1998, et surtout de 1999 jusqu'à la fin 2002».

Le même avocat a estimé, par ailleurs, que la désignation de l'administrateur avait permis de découvrir ce que cachait la gestion de la banque.

«L'administrateur a découvert la vérité, ainsi que d'autres transactions, que la banque ne faisait pas parvenir à la Banque d'Algérie», a noté l'avocat, pour qui «la Banque d'Algérie ignorait que des entreprises publiques procédaient à des placements dans des agences de la banque privée».

Dans sa plaidoirie, l'avocat a relevé que la Banque d'Algérie «demandait des

explications» auxquelles Khalifa Bank ne répondait que «par voie orale», insistant sur le fait la banque privée «ne respectait pas la réglementation, ainsi que les orientations que lui formulait de la Banque d'Algérie».

Il a évoqué, à ce propos, les différentes «lettres de suites» adressées à la banque privée entre janvier 2001 et novembre 2002, relevant qu'il «n'était pas si facile d'intervenir directement dans la gestion et le fonctionnement d'une banque, notamment quand celle-ci est de nature privée».

Pour Me Khaled Achour, Khalifa Bank «n'avait pas accompli la déclaration de domiciliation des agences et les autres sociétés du groupe», l'objectif étant de «bénéficier de crédits sans le moindre contrôle».

S'agissant de l'option de recapitalisation de la banque privée, l'avocat a indiqué que «l'issue de liquidation était inévitable». Il a affirmé, dans ce sens, que la Commission bancaire a sollicité les actionnaires de la banque privée pour une recapitalisation de la banque, chose que les actionnaires «avaient refusé», tranche l'avocat.

Upuravant, Mahfoudhi Abdenacer, avocat de l'Edimco (matériel de construction) dans la wilaya de Chlef, a plaidé pour l'accusé Abdelmoumène Khelifa, estimant que l'empire de ce dernier «avait chuté car ne pouvant pas supporter tout seul».

ACADEMIE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES D'ALGERIE Le premier noyau sélectionné sera incessamment connu affirme M. Tahar Hadjar



Le noyau constitutif de la future Académie des Sciences et des Technologies d'Algérie (ASTA), composé de 46 membres algériens dont 11 femmes, sera prochainement connu, a annoncé dimanche à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Sélectionnés sur un total de 400 candidats universitaires et chercheurs représentant plusieurs spécialités des sciences et des technologies, les 46 membres, dont 6 issus de la diaspora algérienne établie à l'étranger, ont été triés par un jury international et seront connus dans les prochains jours, a précisé le ministre à l'issue de l'audience accordée à des représentants du jury en question.

La composante de ce panel de chercheurs internationaux est issue de plusieurs pays occidentaux parmi les plus avancés en la matière, dont les Etats-Unis, la Suède, la France et le Portugal, alors que la future académie est appelée à se doter, d'ici une décennie, d'un total de 250 membres, à raison de 25 chercheurs nationaux sélectionnés chaque année, a ajouté M. Hadjar.

Dès lors que les membres sélectionnés seront annoncés, on peut considérer que l'académie est fonctionnelle de fait en attendant son lancement officiel», a encore indiqué le ministre, soulignant que le choix de sa direction et de son bureau sera une «formalité interne» à cette structure.

La future académie englobera neuf spécialités dont les mathématiques, la chimie, la physique, les sciences médicales et les technologies de l'information.

«Le jury a travaillé très efficacement pendant deux jours sur des critères de qualité et d'équilibre entre les différents domaines. Il y a des gens extrêmement performants et des scientifiques de haut niveau en Algérie qui est un pays dynamique. La communauté scientifique internationale se félicite de cette potentialité», a déclaré, de son côté, la Secrétaire perpétuelle de l'Académie française des Sciences, Mme Catherine Brechignac.

«Le choix du gouvernement algérien de constituer cette académie est très important pour l'avenir de l'Algérie, car on constate que si la science arrive à pénétrer partout, c'est par le biais des technologies et du développement industriel et l'association particulière des technologies et de scientifiques», a relevé, pour sa part, le président honoraire de l'Académie des Technologies française, François Guinot.

Il a également appelé l'Algérie à «diversifier son tissu industriel sur la base d'idées et de connaissances nouvelles».

GHOUL À PARTIR DE TIPASA L'accès gratuit aux plages à travers tout le territoire national



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a affirmé dimanche à Tipasa que "l'accès aux plages sera gratuit à travers toutes les wilayas côtières du pays pour cette saison estivale".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya de Tipasa, le ministre a rappelé la décision interministérielle qui a été prise de concert avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, concernant "la gratuité de l'accès à toutes les plages du pays jusqu'à la promulgation des textes d'application concernant la loi sur l'exploitation des plages".

Concernant l'exploitation des plages, M. Ghoul a indiqué en se référant à la même décision qu'elle sera laissée à l'appréciation des walis, précisant que "l'accès à toutes les plages sera gratuit". De son côté, le wali a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la visite que "les 43 plages de la wilaya ne sont pas concernés par les autorisations d'exploitation des plages cette année" précisant que les parkings avaient été mis sous la tutelle des collectivités locales.

Le wali de Tipasa a, également, précisé qu'après réception de plusieurs projets d'aménagement de certaines plages, une autorisation d'exploitation allant jusqu'à 20 ans sera donnée conformément à un cahier des charges.

LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE :

Le nombre de logements «AADL» en cours de réalisation atteindra 230 000 vers la fin de l'année

Les logements selon la formule location-vente en cours de réalisation par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) atteindront les 230 000 unités à travers le territoire national, a annoncé samedi à Tipasa le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, qui a précisé que le programme «ne sera pas affecté par la situation financière du pays».



blèmes du foncier étaient en voie de règlement en coordination avec les secteurs concernés.

M. Tebboune a affirmé à ce propos, que le problème de manque d'assiettes foncières pour la réalisation des logements «se pose souvent du fait de la mauvaise définition de la qualité du foncier par les services de l'agriculture et du logement» au niveau local, relevant que «des instructions du président de la République étaient claires à ce sujet notamment en ce qui a trait aux terres irriguées et terres cultivées».

D'autre part, le ministre de l'Habitat a réitéré l'engagement du gouvernement à réaliser tous les projets de

logements prévus sans incidence aucune de la situation financière sur ces derniers, ajoutant que les matériaux de construction étaient de fabrication locale.

Concernant la deuxième tranche des montants de logements «AADL», il a rappelé que les derniers délais étaient prévus pour la fin de l'année en cours, estimant que le rythme de réalisation des projets était «acceptables» dans l'ensemble.

Pour ceux qui n'ont pas encore reçu les ordres de versement au titre du programme AADL 2013, le ministre a indiqué que leur nombre ne dépassait pas 15 %, tout en les appellant à se rapprocher des services de l'AADL pour retirer l'ordre de versement.

Le ministre a visité ce samedi certains projets de son secteur à Alger et Tipasa pour s'enquérir de visu de la cadence et de la qualité de réalisation.

Il a également visité plusieurs projets dont un projet de 10.000 logements dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, deux autres à Staouali et Djennane Sfari (AADL-LPP) à Alger et deux autres projets de 592 et 630 logements LPP à Kolea et Bou-Ismail (Tipasa).

Réception des logements LPP et AADL dans les délais : le pari gagné de Tebboune

Kamel Cherif

Les folles rumeurs colportées sur l'attribution des logements AADL et sur la qualité des logements LPP ont été formellement démenties par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Des parties mal intentionnées avaient tenté d'étouffer la joie et l'espoir des milliers d'Algériens qui attendent impatiemment l'attribution des logements de type location-participatif (AADL) et de type logement promotionnel participatif (LPP).

Le ministre a de prime abord rassuré que les délais de livraison des logements seront respectés que ce soit pour la formule AADL ou celle du LPP. Certaines rumeurs ont avancé que les délais de livraison ne seront pas respectés, invoquant des prétextes aussi absurdes que «saugrenus», l'objectif étant de gâcher la joie des Algériens qui ont tout investi dans le logement.

Il en est de même pour le LPP dont des photographies erronées ont été largement diffusées à travers les réseaux sociaux et différents types de médias. Le ministre du secteur a eu à prouver le contraire dans la mesure où un prototype du logement formule LPP a été présenté à la presse le week-end dernier. Il s'agit d'un logement de haut standing, complètement équipé. Les colporteurs de ces mau-

vaises nouvelles sont allés jusqu'à semer le doute chez les souscripteurs quant à la qualité des matériaux de construction utilisés. A l'évidence, des souscripteurs ont paniqué, sachant que la rumeur a immédiatement fait le tour des réseaux sociaux et de certaines chaînes de télévisions privées. Les différents programmes de construction de logements sont inscrits, faut-il le préciser et le rappeler, au fil du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Le chef de l'Etat a fait du logement un des axes prioritaires de ses programmes quinquennaux. En ce sens, depuis 1999 le nombre de logements réalisés demeure impressionnant. Différentes formules ont été initiées, allant de la formule AADL au logement rural en passant par le logement social et le LPP, lequel est réservé à des catégories sociales plutôt aisées. En ce sens, les différents programmes de construction de logements à travers tout le territoire national, relève de l'engagement des autorités du pays de juguler la crise du logement et surtout éradiquer l'habitat précaire. Il s'agit d'un engagement irréversible qui vient ainsi pallier le déficit enregistré en matière de construction de logement durant la dernière décennie noire.

Le nombre de logements réalisés et distribués démontrent aussi de la détermination de l'Etat de tenir ses engagements et d'assurer à la quasi-totalité des Algériens un logement décent dans le cadre de la politique sociale menée par l'Etat algérien.

TIPASA

Présentation d'un prototype de logement promotionnel public(LPP)à Bou-Ismaïl

Un prototype de logement promotionnel public (LPP) a été présenté samedi au niveau de la cité 630 logements, dans la commune de Bou-Ismaïl (Tipasa), en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Cette présentation vient démentir, selon le ministre, les «informations erronées et tendancieuses» ayant circulé récemment sur les réseaux sociaux et relayées par certaines chaînes de télévisions privées quant à la qualité des logements en réalisation, apportant ainsi la contradiction aux allégations colportées par ces «sources», a-t-il ajouté.

«Les souscripteurs à cette formule de logement peuvent être rassurés», a indiqué le ministre lors d'un point de presse organisé en marge de cette présentation, affirmant que le prototype de logement LPP offre «toutes les garanties de qualité tant sur le plan des matériaux utilisés, les équipements prévus à l'intérieur (des logements) que sur le plan de la conception et de la réalisation.

Les souscripteurs peuvent, en outre, «choisir librement le type de logement (F3-F4 et F5) qu'ils souhaitent» obtenir, a fait savoir le premier responsable du secteur de l'Habitat, tout en regrettant cette «grossière manipulation» dont l'objectif est de «porter préjudice à cette formule.»

M. Tebboune a assuré que les cahiers des charges inhérents à cette formule «sont très explicites et n'ont

omis aucun détail technique susceptible de représenter une faille pour la bonne réussite de ce projet.»

Evocuant les grands écarts de prix du mètre carré bâti observé sur le marché national, le ministre a relevé que les prix excessifs sont pratiqués chez le privé, illustrant son propos par les prix affichés à Alger et Oran qui sont respectivement de 200 000 et 350 000 DA le mètre carré bâti, alors que ce prix n'excède pas les 81 000 DA chez le LPP.

M. Tebboune a indiqué que les souscripteurs à cette formule (LPP) peuvent accéder à leur logement à partir du 2e trimestre de l'année 2016, soulignant que la priorité sera donnée aux souscripteurs au programme AADL 2001 et 2002.

APS

PARC AUTOMOBILE NATIONAL Baisse de près de 6,5% des immatriculations et réimmatriculations

Le parc automobile national, qui devrait atteindre plus de 5,4 millions de véhicules, a enregistré durant le premier semestre 2014 une baisse de près de 6,5% (près de 48.000 véhicules) des immatriculations et réimmatriculations des véhicules par rapport à la même période de l'année d'avant, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Durant les six premiers mois de 2014, le nombre de véhicules immatriculés et réimmatriculés a atteint 697.752 contre 745.907 unités à la même période en 2013, en baisse de 6,46%, indiquent les chiffres consolidés de l'office obtenus par l'APS.

Le nombre des véhicules neufs qui ont été immatriculés durant le 1er semestre de l'année écoulée, s'élève à 104.421 contre 80.043 unités à la même période en 2013, en hausse de 30,45% soit plus de 24.000 véhicules.

Les immatriculations définitives des véhicules neufs confirment la mise en circulation effectives des véhicules vendus sur le marché.

L'examen de ces immatriculations définitives, au regard des importations, fait apparaître qu'une bonne partie des véhicules n'a pas été immatriculée au cours de l'année d'importation.

En effet, les importations des véhicules neufs ont atteint 253.497 véhicules le 1er semestre 2014 contre 323.321 unités à la même période de comparaison, en baisse de 21,60%, selon les données consolidées des Douanes algériennes.

Par catégorie de véhicules, les nouvelles immatriculations et réimmatriculations (697.752 unités) ont concerné essentiellement les véhicules du tourisme avec 489.100 unités, soit plus de (70%), suivis par les camionnettes 135.890 (19,48%) les camions 29.854 (4,28%), les autocar et autobus 9.622 (1,38%), les tracteurs agricoles 8.994 (1,29%) et enfin les remorques (10.094 (1,45%) et les motos 3.796 (0,54%).

La répartition des immatriculations et réimmatriculations au 1er semestre 2014 selon le genre et les tranches d'âges des véhicules montre que le nombre de la 1ère catégorie (moins de 5 ans) a atteint 129.693 unités, soit 18,59% du total (697.752 unités), la 2ème catégorie (5 à 9 ans) à 53.967 véhicules (7,73%), de la 3ème catégorie (10 à 14 ans) à 71.903 (10,30%), de la 4ème catégorie (15 à 19 ans) à 40.012 unités (5,73%), alors que les véhicules qui ont 20 ans et plus sont estimés à 402.177 (57,64%).

Concernant la répartition régionale des immatriculations de véhicules neufs, les six premières wilayas sont Alger avec 34.974 d'unités (45,71%) de la totalité (76.517) des véhicules de tourisme neufs immatriculés au niveau national, suivie de Constantine avec 3.350 unités (4,37%), Tizi-Ouzou avec 2.981 unités (3,89%), Bejaia avec 2.778 unités (3,63%), Blida avec 2.693 véhicules (3,52%) et enfin Annaba avec 2.576 unités (3,36%).

Selon l'ONS, 24 wilayas ont connu un niveau d'immatriculation supérieur, au millier de véhicules durant le 1er semestre 2014.

Quant aux types de carburants utilisés, l'organisme public des statistiques indique que 407.878 véhicules immatriculés ou réimmatriculés, soit (59,31%) roule à l'essence et 279.780 (40,69 %) circulent au gazoil.

Les véhicules neufs qui ont été immatriculés durant les six premiers mois de 2014, restent dominé par les marques européennes dont les véhicules (françaises, allemands) et asiatiques (japonaises et sud-coréennes).

SUITE AU DÉCRET EXECUTIF DU JANVIER 2015 Installation des 48 directions de l'industrie et des mines

Les 48 directions de l'industrie et des mines des wilayas ont été mises en place, dimanche, en application d'un décret exécutif datant de janvier 2015 portant création, missions et organisation de ces structures locales.

Avant cette nouvelle réorganisation, les wilayas étaient dotées de deux directions distinctes avec l'une consacrée à l'industrie et l'autre aux mines.

Lors de la cérémonie de cette installation, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb, a affirmé que ces structures locales sont "les chevilles ouvrières qui déclineront le plan d'actions sectoriel", en appelant les directeurs de ces structures à la mobilisation pour contribuer, à la relance de l'industrie et à la diversification économique.

Il a donné, par ailleurs, des orientations fermes aux nouveaux gestionnaires pour s'ouvrir sur l'entreprise et l'environnement économique



précisant que ces directions "ne doivent plus être des administrations recluses mais de véritables promoteurs des territoires à même de faire exprimer tout le potentiel économique et les opportunités industrielles et minières existants".

Il les a aussi appelés à la prise en charge des requêtes des porteurs de projets ainsi qu'au suivi des chantiers.

La direction de l'Industrie et des mines est, désormais, organisée en cinq services: la promotion de l'investissement, du développement industriel et du suivi des participations de

l'Etat, la PME, la normalisation, la métrologie et le contrôle de la conformité, les mines et le contrôle réglementaire.

Cette architecture renouvelée a été adoptée à l'effet de permettre à ces directions de wilaya de répondre pleinement aux exigences et objectifs économiques, explique-t-on.

Une grille d'évaluation, associant les walas à travers leurs avis et propositions, a été élaborée pour l'évaluation et la sélection de l'encadrement gestionnaire des 48 directions avec pour critères l'appréciation et l'évaluation des résultats obtenus lors des dernières années, l'expé-

rience, la formation, l'aptitude managériale et la compétence.

Il a également été pris en considération la concordance des profils avec les spécificités de l'industrie et des mines, tout en priorisant les candidatures issues des disciplines de management, économie et les ingénieries en technologie, industrie et mines, selon le ministère.

La priorité a également été accordée aux compétences locales, particulièrement dans les wilayas du sud du pays.

Ce mode opératoire a permis un rajeunissement des effectifs avec de nouvelles nominations, promotions de cadres, permutations et mouvements interwilayas ainsi que des remplacements de fonctionnaires en partance à la retraite conformément à l'instruction du Premier ministre, précise la même source.

Selon M. Bouchouareb, les performances des nouveaux gestionnaires locaux feront l'objet d'une évaluation permanente, tandis que des réunions périodiques d'évaluation et d'échanges seront programmées.

REGISTRE DU COMMERCE

Les principales mesures sur la Nomenclature des activités économiques

Le projet de décret relatif à la Nomenclature des activités économiques (NAE) soumises à inscription au registre du commerce prévoit de nouvelles dispositions portant notamment sur la création d'un nouveau secteur d'activités spécifique à l'exportation, et la possibilité à tout opérateur économique de procéder à l'exportation.

Le projet de texte, qui viendra en application des dispositions de l'article 23 de la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, a pour objet de fixer le contenu, l'articulation ainsi que les conditions de gestion et d'actualisation de cette nomenclature.

La NAE, qui comporte toutes les activités qui doivent faire l'objet d'une inscription au registre de commerce, s'inscrit dans l'objectif d'une meilleure régulation et organisation des activités économiques et constitue un instrument centré sur la diffusion de l'information économique, expliquent les auteurs de ce texte législatif.

Le projet de texte, dont l'APS a obtenu une copie, prévoit la création d'un nouveau secteur d'activités relativement à l'exportation, dissociant les activités d'importation de revente en l'état de celles d'exportation,

qui sont, jusque-là, libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique d'activités import-export.

Le projet de décret intègre une autre nouvelle disposition permettant à tout opérateur économique, dans le cadre de ses activités, de procéder à l'exportation des produits conformément à la réglementation en vigueur, à l'effet d'encourager les exportations.



Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 07 juin, communiquées par la Banque d'Algérie:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	97,44	103,39
1 EUR	108,43	115,08
1 CAD	78,45	83,28
1 GBP	149,45	158,65
100 JPY	78,46	83,28
1 SAR	25,98	27,57
1 KWD	322,22	342,42
1 AED	26,53	28,15
100 CHF	10,416,74	11,057,66
100 SEK	1,157,04	1,228,12
100 DKK	1,453,98	1,543,01
100 NOK	1,244,63	1,322,87

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	98,43	103,39
1 EUR	109,53	115,08
1 CAD	79,24	83,28
1 GBP	150,96	158,65
100 JPY	79,26	83,28
100 CHF	10,522,49	11,057,66
100 SEK	1,168,79	1,228,12

APS

EL-OUED

125 millions DA pour la solidarité durant le mois de Ramadhan



Une enveloppe de 125 millions DA a été consacrée aux opérations de solidarité avec les familles nécessiteuses de la wilaya d'El-Oued, pour le mois de Ramadhan, a-t-on appris dimanche des responsables de la direction locale de l'action sociale (DAS).

La commission de wilaya chargée de l'organisation et de la gestion des opérations de solidarité a procédé, en coordination avec les sous-commissions mises en place dans les 30 communes de la wilaya, à l'établissement des listes des familles nécessiteuses éligibles aux actions de solidarité. Plus de 25.000 familles nécessiteuses ont été, ainsi, recensées à travers ces collectivités, notamment au niveau des régions enclavées pour bénéficier, avant le début du Ramadhan, de colis alimentaires, a indiqué le responsable de la DAS. Salah Bouamama a fait état, pour la réussite de cette opération menée sur instructions du ministère de la tutelle et sous la supervision du wali d'El-Oued, de la mobilisation de 700 agents chargés au niveau des communes de la gestion de cette action de solidarité.

Ces actions de solidarité seront également consolidées par l'ouverture, durant le mois sacré et en coordination avec le Croissant-Rouge algérien, de 10 restaurants d'Iftar (rupture du jeûne), dans différentes régions de la wilaya, selon le même responsable.

ANNABA

Un imposant défilé lance la saison estivale



Un imposant défilé, conçu en tableaux successifs, a été organisé, samedi après-midi, sur la place Rizi-Amor d'Annaba, pour marquer le lancement officiel de la saison estivale 2015 dans cette wilaya. Jeunes scouts, troupes folkloriques et de musique moderne, jeunes adhérents des clubs sportifs et éléments en uniforme de la protection civile ont composé les différents tableaux du spectacle qui a plongé la cité dans une ambiance joyeuse et bon enfant.

Une exposition de produits artisanaux, ainsi que diverses activités culturelles et sportives animées par les adhérents des établissements de jeunes, ont été organisées en marge de la cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités de wilaya. La Protection civile a ainsi mobilisé 70 agents dont des plongeurs, en plus de quelque 200 agents saisonniers sont chargés de la surveillance des 21 plages surveillées, ouvertes à la baignade dans les communes d'Annaba, d'El Bouni, de Seraïdi et de Chetibaï.

AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE LOISIR

Promenade des Sablettes, nouvelle destination des Algérois

Sur trois kilomètres, la promenade des Sablettes, en cours d'aménagement avec ses plages et piscines en plein air sur le littoral de la commune de Hussein Dey, est devenue la nouvelle destination des Algérois, à la recherche d'espaces de loisirs.

Sous la pression d'une population impatiente de foulter cette promenade loin du bruit du centre-ville, la wilaya a décidé d'ouvrir une partie du projet aux visiteurs durant les week-ends avant de l'inaugurer officiellement à l'ouverture de la saison estivale en juin 2014.

Des milliers de personnes, avec une présence remarquée de familles d'Alger, de Blida, de Bouira et de Boumerdès, s'y rendent en fin de semaine pour profiter notamment de la plage «Piquet Blanc», créée dans la foulée des travaux d'aménagement du site.

Le littoral d'Hussein Dey a dû subir quelques dégradations à cause de cette ruée inattendue. Les nombreux espaces gazonnés de la promenade ont été utilisés par les visiteurs comme aires de jeux et de repos au point de faire disparaître le gazon qui ya été planté avec grand soin, laissant la place à des nuages de poussière à chaque «brise» marine.

«Le projet de la promenade des Sablettes est conçu pour accueillir 60.000 visiteurs par jour. Depuis l'ouverture partielle en 2014, on a enregistré jusqu'à 20.000 visiteurs durant les week-ends», affirme le directeur de wilaya des travaux publics, Abdelkader Rabhi.

Pour lui, cette affluence est exceptionnelle dans la mesure où le site n'a pas encore révélé toutes ses potentialités, à cause des travaux qui sont toujours en cours de réalisation.

Lancé en décembre 2012 pour un délai de réalisation de 51 mois, ce gigantesque chantier de travaux publics pour lequel une enveloppe de 19,2 milliards DA a été dégagée, est un des rares projets qui ne souffre pas de grands retards pour sa réception.

La promenade est en effet réalisée à 55%, les entreprises de réalisation



ayant consommé la moitié des délais contractuels de 51 mois (mars 2017), selon M. Rabhi qui a présenté le 1er juin dernier la maquette du projet aux ministres des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri et de la Culture, Azzedine Mihoubi, lors du lancement de la saison estivale 2015.

Cependant, la réalisation d'un théâtre en plein air pour enfants de 1.500 places juste à l'entrée publique du site, accuse un grand retard: lancé en mai 2014, le chantier a atteint 40% d'avancement actuellement alors qu'il aurait dû être réceptionné en novembre dernier car les délais étaient de six mois.

Après l'ouverture partielle de 2014, la wilaya d'Alger a élargi, la semaine dernière, les espaces accessibles à la population aux Sablettes, en procédant à l'ouverture de la rive droite de l'embranchement d'Oued El Harrach avec ses différents équipements, notamment les trois piscines en plein air, payantes.

Mais, il faut partir de la rive droite pour rejoindre la rive gauche, en traversant oued El Harrach, qui continue d'indisposer les passants à cause de la vue des déchets charriés par ses eaux polluées et des puanteurs qui infestent les lieux.

L'événement a été quand même salué par M. Nouri à la cérémonie d'ouverture de la saison estivale 2015, organisée sur la rive droite de l'oued. «Je suis très fier de participer à cette cérémonie d'autant qu'elle se tient dans un endroit qui faisait autrefois la honte des habitants de la capitale. Grâce aux efforts de l'Etat, ce site constituera un nouvel acquis pour Alger, après la fin des travaux d'aménagement», avait-il dit. Par rapport à ce qui a été prévu dans le projet, les

espaces livrés aux estivants, aussi importants soient-ils, ne représentent que la partie visible de l'iceberg.

La promenade des Sablettes va certainement connaître un surcroît d'affluence dans les jours à venir avec la mise en service d'une passerelle et d'un tronçon de la ligne maritime ouverte en 2014.

Realisée à 95%, la passerelle qui permet de relier le site au parking jouxtant la gare routière du Caroubier, sera inaugurée dans un mois (en juillet), selon le directeur de wilaya des travaux publics. Cela dit, les travaux d'une deuxième passerelle qui sera installée à hauteur de la station de taxis du Caroubier, n'ont pas encore été entamés, a-t-on constaté.

À la même date, la direction de wilaya des transports envisage de prolonger la ligne maritime reliant le port d'El Djemila (Aïn Benian) au port d'Alger vers le site des Sablettes où les quais d'accostage seraient opérationnels.

Mais la fréquentation du site souffre de l'absence totale de signalisation routière sur l'avenue de l'ALN où aucune plaque n'a été posée à l'intention des automobilistes.

Pour le moment, le site n'est accessible qu'en voiture à partir de l'autoroute de l'Est (avenue de l'ALN). À l'entrée du site, au niveau du parking des Sablettes, les automobilistes, qui ratent l'entrée effectuent des manœuvres qui donnent froid dans le dos: ceux qui ratent l'accès s'immobilisent en pleine autoroute, provoquant un concert de klaxons et un embouteillage en cherchant vainement un éventuel raccourci, tandis que ceux qui en sortent tentent de rejoindre l'avenue de l'ALN en circulant à contresens.

DISPOSITIF DU MICRO-CRÉDIT

9 557 microprojets financés en 10 ans à El Bayadh



Au total 9.557 microprojets ont été financés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), durant les dix dernières années, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris dimanche auprès de la

direction locale de l'action sociale (DAS). Le volume global des crédits accordés pour le financement de ces microprojets a dépassé, depuis la création de ce dispositif en 2005, le milliard (1) de dinars, a indiqué le directeur du secteur, Kheireddine Achi. Ces microprojets sont orientées vers l'acquisition des matières premières (9.428 microprojets), à raison de 100.000 DA chacun, et à l'acquisition des équipements (129 microprojets), à hauteur d'un (1) million DA chacun, a-t-il précisé.

Ils ont contribué à la création de nombreux emplois dans la wilaya d'El-Bayadh, notamment dans les communes enclavées qui ont enregistré un déficit en matière d'investissements, selon la même source.

Le même responsable a fait savoir aussi que ces microprojets ont permis à la femme au foyer de créer diverses activités liées à l'artisanat traditionnel, telles que la couture, la tapisserie, la broderie et la production de gâteaux traditionnels.

APS

TLEMCEN

Exposition photographique et de dessins sur le thème «Les enfants et la guerre»

Une grande exposition photographique et de dessins sur le thème «Les enfants et la guerre» est organisée, au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen, par le Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen.

L'exposition mettant en exergue la vie des enfants algériens durant la guerre de libération nationale est scindée en trois parties, la première réservée aux photos de la vie quotidienne des enfants algériens de 1954 à 1962, la deuxième à la vie dans les camps de réfugiés, notamment en Tunisie et le troisième aux dessins d'enfants algériens réalisés pendant la guerre de libération.

Les photographies exposées sont extraits d'anciens films archivés à la cinémathèque d'Alger et traitées pour donner lieu à cette exposition qui montre la terreur et la violence dans laquelle ont vécu les enfants algériens de l'époque, a indiqué le directeur du Carex.

Outre ces photographies, l'exposition comporte, entre autres, des dessins d'enfants algériens qui reflètent la



vie au quotidien à l'époque coloniale (ceux de chars, d'avions, de militaires français torturant des moudjahidines et des civils).

Par ailleurs, l'exposition s'étalent

jusqu'au 13 juin courant comporte également un atelier, ouvert aux enfants qui viennent au palais apprendre les bases du dessin et où tout est mis à leur disposition (encadreurs, matériel, ...).

TIZI OUZOU

Des éleveurs distribuent gracieusement du lait de vache cru aux citoyens



Des éleveurs producteurs de lait cru activant dans la wilaya de Tizi Ouzou ont distribué samedi et à titre gracieux du lait frais de vache aux citoyens de la ville des Genêts pour demander la révision à la hausse du prix de ce produit.

Installés au niveau de la placette du musée, les éleveurs ont décidé de recourir à ce mode de protestation, premier du genre dans les annales des actions syndicales au niveau

national, «afin d'attirer l'attention des autorités locales et centrales sur leur détresse», a indiqué à l'APS Amyas Mouloud, éleveur et membre de la fédération des éleveurs de bovins de la wilaya de Tizi Ouzou, initiatrice de cette opération.

Cette action a été marquée par une grande affluence de citoyens venus prendre du lait cru de vache offert par les éleveurs.

Selon les organisateurs, quelques 8000 litres de lait ont été distribués à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou depuis vendredi, date de lancement de cette opération qui «se poursuivra jusqu'à la satisfaction des revendications des éleveurs», a-t-on précisé.

«Les éleveurs demandent une augmentation du prix de vente du lait cru pour pouvoir faire face à la cherté de l'aliment du bétail qui impacte sensiblement le prix de revient du litre de lait», a souligné M. Amyas, précisant que les producteurs de lait revendiquent «une augmentation du produit destiné à la transformation, notamment pour la fabrication de fromages, sans que cette hausse ne touche le citoyens.»

Cette opération de distribution, à titre gracieux, de lait cru aux citoyens s'inscrit dans le sillage de la grève illimitée lancée le 1er juin courant, date à laquelle les éleveurs ne livrent plus les centres de collecte et les laiteries de la wilaya.

VISITE GUIDÉE

300 écoliers d'El Tarf en extase devant la beauté du lac Tonga

Plus de 300 jeunes élèves scolarisés d'El Tarf étaient en extase, jeudi, devant la beauté du lac Tonga et du site naturel qui l'entoure, à l'occasion d'une visite guidée organisée par la Fédération des parents d'élèves, a-t-on constaté. Cette sortie de plein air a permis aux bambins de respirer un bon bol d'oxygène, de faire connaissance avec ce milieu féérique et de satifaire leur curiosité en matière de faune et de flore. Les visiteurs d'un jour ont également participé de bon cœur, à l'occasion de cette sortie destinée à leur faire prendre conscience de la nécessaire protection de l'environnement, à une campagne de nettoyage à laquelle ont également contribué des travailleurs de plusieurs secteurs.

Les écoliers ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à des ateliers, à des concours de dessin et à des travaux manuels sur le thème de l'environnement, le tout dans cette ambiance bruyante et festive que seuls les tout-petits savent créer.

Des dépliants richement illustrés leur ont été distribués dans l'objectif de les former à l'écocitoyenneté, avant qu'ils ne partent à la découverte de l'arboretum du Tonga qui reste une incroyable merveille que les yeux ne se lassent pas de contempler.

ORAN

De riches festivités à l'ouverture de la saison estivale à Mers El Hadjadj

De riches festivités ont marqué l'ouverture de la saison estivale samedi à Mers El Hadjadj, commune côtière relevant de la daïra de Bechouia, à une cinquantaine de kilomètres à l'Est d'Oran.

Des spectacles folkloriques et des exhibitions sportives (Capoeira, boxe thaï, kick boxing, matreg, viet vo dao, gymnastique, clown) ont animé la cérémonie d'ouverture de la saison estivale, présidée par le secrétaire général de la wilaya, Abdelghani Filali, en présence du président d'APW, de responsables locaux et des secteurs du tourisme et de la jeunesse et des sports. Une ambiance des grandes fêtes a été créée par des jeunes scoufts et des adhérents des établissements de jeunesse et de sections sportives sur le sable fin de cette belle plage, sous un climat saisonnier. L'événement a été également marqué par la participation d'artistes et une présence en force de la protection civile qui vient de mettre en service une unité à Mers El Hadjadj. La protection civile a mobilisé 66 surveillants des plages, 33 chefs de postes (plongeurs), ainsi qu'un effectif de 260 sauveteurs, déployés au niveau des 33 plages ouvertes à la baignade pour la saison estivale 2015, a indiqué son directeur de wilaya, le colonel Mohamed Ferroukhi. La commune de Mers El Hadjadj (2.000 habitants), une destination de choix pour de nombreux estivants, a enregistré l'aménagement de ses plages et l'acquisition de matériaux de nettoyage des plages (4 criblées, des cabines de déshabillage (50), des douchettes et une cinquantaine de kits sanitaires), a indiqué à l'APS un cadre du secteur du tourisme. Un nouveau guide touristique de la ville d'Oran (édition 2015), cité millénaire avec ses différentes facettes (sites archéologiques, vestiges, monuments historiques et autres paysages), vient d'être édité par la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, a-t-il ajouté.

HOMMAGE Constantine reconnaissante envers ses artistes

Plusieurs artistes ont été honorés, samedi à Constantine, à la veille de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, en reconnaissance de leur contribution à la promotion de la scène artistique nationale.

Une cérémonie conviviale a été organisée à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa pour «dire merci» au chanteur Kadour Darsouni, représenté par des membres de sa famille, au plasticien Amar Allalouche et aux réalisateurs de télévision Samir Guenmez et Ali Aissaoui.

Ces artistes ont contribué à la promotion de l'art et participé «activement et sans relâche» à la promotion de l'image de la capitale de la culture arabe à travers les œuvres qu'ils ont réalisées et signées», a souligné le directeur de la culture, Djamel Foughali.

Organisée à l'initiative de la direction de la culture, cette cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales, des représentants du ministère de la Culture, plusieurs artistes et de nombreux citoyens, «permettra de graver les contributions artistiques de ces hommes dans la mémoire des citoyens», a estimé M. Foughali, insistant sur l'importance de la perpétuation des œuvres artistiques nationales.

Des attestations honorifiques de reconnaissance et des présents symboliques ont été remis à ces artistes qui se sont dits «très touchés» par ce geste de reconnaissance».

Cette cérémonie, à laquelle a également assisté l'icône du Malouf, Cheikh Mohamed-Tahar Fergani, a été marquée par l'organisation d'un gala artistique animé par le chanteur Salim Fergani.

MÉDÉA Des céramistes d'art initiés aux techniques de préparation des émaux

Une trentaine de céramistes d'art issus d'une dizaine de wilayas participent à un cycle de formation consacré aux techniques de préparation des émaux, qui a débuté dimanche à la maison de l'artisanat et des métiers de Médéa.

Initié conjointement par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers et l'association «Ayadi» des artisans professionnels, ce cycle de formation, de courte durée, permettra aux participants de s'initier aux différentes techniques utilisées lors de la préparation de l'email, couche vitreuse transparente ou colorée qui donne de l'éclat aux objets fabriqués en céramique, selon Mohamed Chenoufi, céramiste d'art et membre de cette association, chargé de l'encadrement de ce cycle.

Le choix et le dosage des matériaux utilisés pour l'obtention de ce produit, ainsi que les conditions de préparation et de cuisson figurent au menu du programme de formation, élaboré par la Chambre de l'artisanat et destiné à parfaire les connaissances des artisans présents à ce cycle et de tirer avantage de l'éventail des techniques qu'il offre cet art, afin d'en maîtriser les secrets susceptibles de les aider à réaliser des produits de grande qualité artistique, a-t-il ajouté.

Ce cycle de formation constitue, en outre, un cadre idéal pour échanger des expériences et de partager des connaissances sur le thème en question, mais également sur des sujets en relation avec cette spécialité, qu'est l'émaillage, dans le but de faire évoluer cet art et d'aller vers plus de professionnalisme et de créativité, a encore indiqué M. Chenoufi.

APS

PROTECTION CIVILE 1.609 interventions, dans les différents types

Durant la période du 06 au 07 juin 2015 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 1609 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 09 les plus mortels ayant causé le décès de 06 personnes sur les lieux d'accidents et 29 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées suite au dérapage d'un véhicule léger en percutant un arbre , survenu sur la RN95, commune de Sidi Lahcene.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour 03 cas de décès par noyade durant la même période, le premier en mer au niveau de la wilaya de Tlemcen, il s'agit d'un adolescent âgé de 18 ans décédé à la plage surveillée de la commune de Marsa Ben M'hidi, le deuxième au niveau de la wilaya de Médéa : il s'agit d'un adolescent âgé de 17 ans décédé noyé dans une retenue collinaire au lieu-dit Maamria commune de Mezghana, le troisième au niveau de la wilaya de Mila : il s'agit d'un adolescent âgé de 18 ans décédé noyé dans un oued au lieu-dit Hamma Beni Haroun commune de Hamala. Les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes vers les établissements de santé ont été effectuées par les services de la Protection civile.

A noter l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Relizane pour l'évacuation vers l'hôpital local, de 2 ouvriers décédés ensevelis sous un amas de terre, suite à un glissement de terrain lors des travaux d'assainissement au niveau de la cité Boualoufia commune de Mazouna .

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 6 morts et 29 blessés en 24 h

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus lors des dernières 24 heures, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès avec deux (2) personnes décédées et deux (2) autres blessées, suite au dérapage d'un véhicule léger, survenu dans la commune de Sidi Lahcene. Les secours de la Protection civile sont également intervenus dans trois (3) cas de décès par noyade durant la même période dans les wilayas de Tlemcen, Médéa et Mila. Par ailleurs, deux (2) ouvriers décédés, suite à un glissement de terrain dans la wilaya de Relizane, ont été évacués par les éléments de la Protection civile.

PERTURBATION DES TÉLÉCOMS Coupure de câble de fibre optique à Cheraga et Ouled Fayet

Une coupure accidentelle de trois câbles de fibre optique et d'un câble de transport en cuivre est survenue dans la nuit du 5 au 6 juin 2015 et a provoqué l'isolement de dizaines de clients entre les quartiers de Cheraga et Ouled Fayet (Alger), a indiqué Algérie Télécom dans un communiqué.

"Cette coupure a été provoquée par des travaux de creusement de tranchées effectués par Sonelgaz dans cette zone", indique AT, qui ajoute que «des équipes techniques ont pu localiser le tronçon touché et les travaux ont été immédiatement lancés pour le rétablissement du trafic téléphone et internet».

"Ce type d'incidents, touchant le réseau d'Algérie Télécom, est malheureusement courant partout dans le pays en raison des nombreux chantiers en cours de réalisation", précise AT.

APS

POUR LUI VOLER SON PORTABLE, IL LE POIGNARDE 20 ans de réclusion criminelle

Le tribunal criminel vient de prononcer le jugement à l'encontre d'un homme de 39 ans, accusé de l'assassinat d'un jeune homme âgé de 34 ans.

A.Ferrag

Ce jour là, l'attention de Tahar fut attirée par le portable de Kamel, il décida alors de le lui voler et à l'aide d'un couteau lui assène plusieurs coups de couteau.

Tahar sera arrêté et traduit devant la justice. Son procès s'est déroulé en ce mois de juin 2015, présenté à la barre lors de sa der-

ORAN:

Interpellation de 17 personnes pour transfert de devises vers l'étranger

Pas moins de 17 personnes ont été présentées, dans les dernières 24 heures, devant le pôle judiciaire spécialisé relevant de la Cour d'Oran, pour une affaire de transfert de 26 millions d'euros et 5 millions de dollars US vers l'étranger, a-t-on appris de source sécuritaire.

Il s'agit de dirigeants de société d'import et d'export, de quatre directeurs d'agences bancaires (publics et privés) et d'un agent de transit, qui ont été présentés devant le juge d'instruction de ce pôle judiciaire, pour violation des lois et législa-



nière session criminelle près le tribunal d'Alger, l'accusé à déclaré à la barre : « Je n'avais nullement l'intention de tuer ». Cependant il préféra s'abstenir de répondre lorsque le président lui signalera son acharnement sur la victime qui avait été atteinte de plusieurs coups de couteau.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, après un bref rappel des faits, désigne Tahar comme étant un monstre pour qui il

requiert la perpétuité.

Quant à l'avocat de la défense, il plaide les circonstances atténuantes : « Mon client est un cas social, la misère et la vie difficile qu'il menait l'ont poussé à commettre l'irréparable ». Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, il prononcera une peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre de Tahar.

tions d'importation, transfert de devises vers l'étranger, d'évasion fiscale, fausse déclaration douanière, dilapidation de deniers publics et pour complicité.

La section de recherche du groupement de la Gendarmerie nationale a opéré un travail d'investigation d'une année sur cette affaire mettant en échec un plan visant le transfert de 124 millions d'euros vers l'étranger à travers de fausses opérations d'importation. Les gendarmes enquêteurs ont constaté, lors des investigations menées autour de l'affaire, que les importations qui bénéficiaient de facilitations de la part des agences bancaires concernées n'étaient pas conformes aux natures d'activités des sociétés au statut de responsabilité limitée (EURL), ainsi qu'un gonflement des factures.

L'enquête s'est étendue au port d'Oran où les gendarmes ont fouillé les 50 containers concernés par l'affaire et ont découvert que la valeur des marchandises est beaucoup inférieure par rapport aux déclarations. Dix autres containers ont

été saisis dans divers endroits de déchargement. Deux (02) importateurs ont été écroués, tandis que 5 autres et l'agent de transit ont été placés sous contrôle judiciaire. Le restant des mis en cause ont bénéficié de la liberté provisoire, selon la même source, qui a ajouté que l'enquête se poursuit, notamment pour la recherche d'autres acolytes, dont certains sont à l'étranger et des procédures ont été lancées en coordination avec l'organisation internationale de la police criminelle (Interpol).

BOUIRA : Arrestation des auteurs du vol du bureau de poste d'El-Adjiba

Les deux individus armés ayant cambriolé dans la matinée de samedi le bureau de poste d'El-Adjiba (Est de Bouira) et subtilisé une somme de 20 millions de dinars, ont été arrêtés quelques heures plus tard, a-t-on appris auprès des services de la gendarmerie nationale.

Après une opération de recherche enclenchée juste après le hold-up du bureau de poste qui s'est produit vers les coups du rhône, les services de la Gendarmerie nationale ont pu mettre la main sur les deux malfaiteurs à l'intérieur de l'un des quar-

ters de la ville d'El-Adjiba, ont-ils expliqué. Les deux braqueurs armés sont originaires de la ville d'El-Adjiba, l'un d'entre eux est un immigré rentré récemment de France et accuse de trafic de drogue, d'après quelques informations recueillies auprès des services de sécurité. Ces deux individus, armés de fusil à pompe et en uniforme d'apiculteurs, ont attaqué le bureau de poste d'El-Adjiba et subtilisé une somme de 20 millions de dinars, selon les témoignages rapporté à l'APS par un des employés de la poste. L'enquête est



toujours en cours pour déterminer les causes exactes de cet incident, a-t-on ajouté de même source.

INCIDENT SUR LE RÉSEAU GAZ ET ÉLECTRICITÉ DANS UN LOTISSEMENT À BABA HASSEN 900 abonnés de Sonelgaz privés d'électricité

Quelque 900 abonnés de Sonelgaz du lotissement "El Louz", dans la commune de Baba Hassen ont été privés d'électricité et de gaz après qu'un engin de travaux public ait arraché un câble souterrain et détruit une conduite de gaz, indique dans un communiqué Sonelgaz.

Cet incident, survenu suite à l'arrachage d'un câble électrique souterrain et d'une conduite de gaz de moyenne pression, a provoqué la coupure de l'alimen-

tation à 700 clients en gaz et à 200 abonnés en électricité, selon la même source.

La SDA explique dans le communiqué que le câble et la conduite ont été endommagés par un engin d'une entreprise travaillant pour le compte de la Seal (Société des eaux et de l'assainissement d'Alger).

Par mesure de sécurité, les équipes de la SDA ont immédiatement coupé l'arrivée du gaz dans les foyers du lotissement et isolé l'électricité.

500 immigrés clandestins secourus au large de l'Italie

Quelque 500 immigrés clandestins ont été secourus dimanche alors qu'ils étaient à bord de quatre embarcations en détresse au large de l'Italie, a-t-on indiqué de sources concordantes.



Un hélicoptère à bord d'un navire britannique, qui fait partie de la flotte multinationale patrouillant en Méditerranée, a repéré les quatre bateaux dans les eaux territoriales entre la Libye et l'Italie, a indiqué un porte-parole du ministère britannique de la Défense à Londres.

«Le Bulwark a entamé les opérations de secours pour récupérer les personnes qui se trouvent sur les bateaux», a-t-il ajouté. Les gardes-côtes italiens ont indiqué que les marines italiennes, allemande et irlandaise avaient pris part à l'opération, coordonnée au stage initial par l'ONG MOAS (Migrant Offshore Aid Station), basée à Malte, et par Médecins sans frontières. L'arrivée de ces personnes devrait porter à plus de 50.000 le nombre de migrants ayant débarqué en Italie cette année. Samedi, près de 3.500 migrants entassés dans quinze embarcations avaient été secourus à 45 milles au large de la Libye.

NAUFRAGE EN CHINE: Le dernier bilan dépasse les 430 morts



Le dernier bilan du chavirement d'un navire de croisière lundi sur le Yangtsé fait état de 431 morts et 11 disparus, a annoncé dimanche l'agence Chine-Nouvelle.

L'«Etoile de l'Orient», avec 456 passagers et membres d'équipage à bord, s'est retourné en moins de deux minutes lundi soir, par très mauvais temps, avant d'échouer par 15 mètres de fond, une partie de la coque demeurant à l'air libre.

Seuls 14 survivants ont été comptés, la liste des morts n'a cessé de s'allonger durant toute la semaine, au fur et à mesure que les plongeurs et les sauveteurs retrouvaient des corps dans les eaux boueuses du Yangtsé.

TANZANIE Saisie de plus de 12 tonnes de marijuana



Une quantité de 12,4 tonnes de marijuana a été saisie à Arusha dans le nord de la Tanzanie, a annoncé samedi la police tanzanienne. Le chef de la police de la région d'Arusha, Liberatus Sabas, a déclaré à la presse que cette saisie était «le résultat des efforts collectifs déployés par la force policière, l'unité anti-drogue et d'autres organismes de sécurité».

Lors d'une opération menée pendant cinq jours, la police a réussi à détruire plus de 15 hectares de champs de cannabis sur le mont Meru, a-t-il ajouté, par ailleurs.

«Dans certaines régions, nous nous sommes confrontés à la résistance des cultivateurs de la drogue, mais nous avons réussi à contrôler la situation», a-t-il dit.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT L'ONU appelle à consommer avec modération pour préserver la planète

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, à consommer avec modération pour préserver la planète.

«L'humanité continue de consommer bien plus de ressources naturelles que la planète ne peut en fournir durablement. De nombreux écosystèmes approchent dangereusement du point de non-retour. Il est temps pour nous de changer», a déclaré M. Ban dans son message.

Il a rappelé que le développement durable a pour but d'offrir à tous une meilleure qualité de vie sans dégrader davantage l'environnement ni transiger sur les besoins en ressources des générations futures.

«Ce but, nous pouvons l'atteindre si nous changeons nos modes de consommation pour privilégier des biens plus économies en énergie, en eau et en autres ressources, et si nous gaspillons moins de nourriture», a-t-il insisté, appelant à réfléchir «aux incidences de nos choix sur l'environnement et à devenir «de meilleurs gardiens de notre planète».

La Journée de l'environnement est célébrée le 5 juin. Elle a été placée cette année sous le thème «Sept milliards de rêves. Une seule planète. Consommons avec modération».

APS

BAHREÏN: 2 morts dans un naufrage



Deux personnes ont trouvé la mort dans le naufrage de leur embarcation dans les eaux du Golfe, ont annoncé samedi les autorités bahreïnies, qui font état de quatre autres rescapés. Alertés vendredi sur le naufrage d'une embarcation près du pont du Roi Fahd, reliant Bahreïn à l'Arabie saoudite, les gardes-côtes bahreïnis ont repêché samedi les corps d'un Allemand et

d'un Philippin et remorqué le bateau jusqu'à une base navale proche, a rapporté l'agence officielle Bna.

Quatre autres personnes, qui étaient à bord, ont survécu et leur état de santé est stable, a ajouté l'agence citant un responsable des gardes-côtes, sans préciser leur nationalité. Une enquête a été ouverte sur l'accident, a ajouté Bna.

INDE 7 morts et 25 blessés dans un incendie



Au moins sept personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées dans un incendie déclaré samedi soir dans un gratte-ciel à Bombay en Inde, a rapporté la police locale. «L'incendie s'est déclaré au 14e étage d'un immeuble d'habitation qui en compte 21 étages. Sept corps calcinés ont été retirés jusqu'ici. Les 25 blessés ont été admis dans un hôpital avoisinant», a déclaré au moins sept personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées dans un incendie déclaré samedi soir dans un gratte-ciel à Bombay en Inde, a rapporté la police locale. «L'incendie s'est

de police. Plus de dix camions pompiers s'activent pour tenter d'éteindre les flammes, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'une enquête est ouverte pour connaître la cause de l'incendie.

CYSTITE : 4 REMÈDES DE GRAND-MÈRE POUR SOULAGER LES SYMPTÔMES

La cystite est une inflammation de la vessie causée généralement par une infection. S'il est indispensable de consulter son médecin pour éviter des complications, quelques remèdes naturels peuvent nous aider à patienter en atténuant les symptômes.

Reconnaître une cystite

La cystite est une pathologie qui concerne particulièrement les femmes pour des raisons anatomiques. En effet, leur urètre est court donc les germes présents dans la région anale peuvent plus facilement remonter dans la vessie. Dans la majorité des cas, la cystite résulte d'une infection à la bactérie Escherichia coli présente naturellement dans les intestins.

La cystite peut se manifester

de plusieurs façons :

- brûlures mictionnelles, c'est-à-dire douleurs lorsqu'on urine
- besoin impérieux d'aller uriner
- douleurs dans le bassin
- parfois, présence de sang ou de pus dans l'urine

Il est important de consulter rapidement un médecin si vous ressentez l'un de ces symptômes car, mal soignée, la cystite peut évoluer vers une pyélonéphrite, beaucoup plus grave et qui nécessite une prise en charge immédiate. Cependant, si vous ne pouvez pas consulter votre médecin sous 48h, il existe quelques remèdes naturels pour atténuer les symptômes douloureux et éviter la surinfection.



Boire beaucoup d'eau

Il est très important de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour quand on souffre

d'une cystite. Cela permet de diluer les germes au niveau de la vessie et faciliter leur évacuation du tractus urinaire.

Comme on boit plus, on a davantage envie d'uriner et il ne faut surtout pas se retenir quand on souffre d'une cystite.

Boire une infusion de thym

Le thym est un puissant antibactérien et un antiviral. Il est donc indiqué de boire une infusion de thym toutes les 4 heures environ.

Se faire un jus médicamenteux

Pour atténuer la douleur, on prépare un mélange dans un verre d'eau avec 1 cuillère à café de bicarbonate, 1 cuillère à café de jus de citron et 2 cachets d'aspirine.

Préparer un cataplasme

Faire cuire des poireaux dans de l'eau bouillante salée, puis les faire légèrement revenir à la poêle dans de l'huile d'olive. Une fois refroidis, on les applique sur le bas-ventre et on protège d'un lingé. On se couvre afin d'être bien au chaud.

Boire une tisane

Boire 3 tasse de tisane d'artichaut par jour ou 4 tasses de thé vert nature car ils ont des vertus diurétiques.

CYSTITE : LES RÈGLES POUR L'ÉVITER

Une envie pressante, des brûlures et des douleurs dans le bas-ventre quand vous urinez. N'attendez pas ces signes pour prendre soin de votre vessie. Vous évitez bon nombre de cystites.

Le plus important

Buvez beaucoup et souvent (1,5 litre d'eau par jour) et videz régulièrement votre vessie. Ainsi vous éliminerez au fur et à mesure les germes présents dans la vessie. Il est néces-

saire de la vider régulièrement. Au moins 3 à 4 fois par jour.

Bon à savoir : ne vous forcez pas, mais ne vous retenez pas non plus. Allez simplement aux toilettes quand l'envie s'en fait sentir.

Evitez les excès :

- le café,
 - les sodas.
- Ils acidifient le pH de vos urines et augmentent le risque d'inflammation.
- Evitez les pantalons trop serrés : ils favori-

sent la transpiration et la multiplication des microbes.

- Préférez des sous-vêtements en coton.
- Luttez contre la constipation : elle est source de prolifération bactérienne. Les matières stagnent dans le rectum ce qui favorise le développement des microbes qui peuvent ensuite voyager dans les voies urinaires. Consommez donc des aliments riches en fibres (légumes et fruits secs, céréales complètes...).

Vous êtes enceinte

Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables. La compression de l'appareil urinaire associée aux modifications hormonales de la grossesse entraîne une stagnation de l'urine.

Inquiètes ou sujettes aux cystites, procurez-vous des bandelettes urinaires pour surveiller votre urine (environ 15€ les 25 en pharmacie).

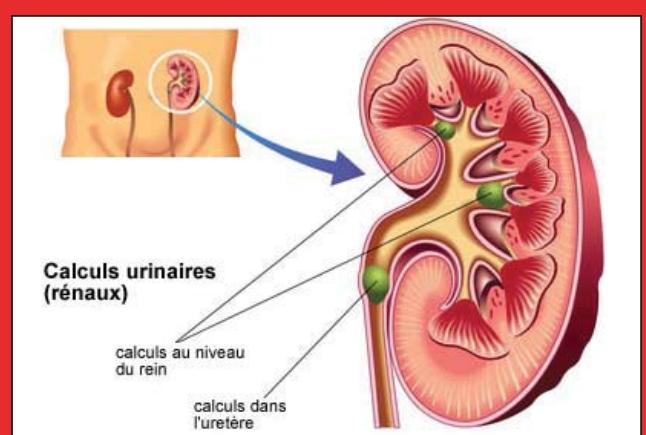
CALCULS RÉNAUX : SURVEILLEZ VOTRE TAUX DE ZINC !

Selon une récente étude américaine, les calculs rénaux pourraient se former suite à une concentration trop importante de zinc dans l'organisme. Un sel minéral à surveiller de près. Les calculs rénaux, ce sont des cristaux durs qui se forment dans les reins et qui provoquent généralement de vives douleurs lorsqu'ils ne sont pas évacués par les voies naturelles. De taille variable, ces « pierres aux reins » peuvent mesurer de quelques millimètres à quelques centimètres (!) de diamètre, et concernent surtout les hommes, autour de la quarantaine. Les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides, présents en trop grande quantité dans les urines. Or, selon une nouvelle étude de l'Université de Californie (États-Unis), pour s'en prémunir, il y aurait un sel minéral à surveiller plus que les autres : le zinc.

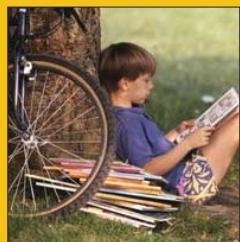
Calcification

Selon ces travaux (publiés dans la revue scientifique Plos One) un taux trop élevé de zinc dans l'organisme pourrait déclencher la cristallisation d'autres éléments chimiques - comme le calcium - et, donc, conduire à la formation de calculs. Les chercheurs rappellent d'ailleurs que 80 % des calculs rénaux se constituent à base de calcium.

Vous souffrez de troubles rénaux ou urinaires ? Quelqu'un de votre famille a déjà souffert de calculs rénaux ? Peut-être est-il temps d'opérer quelques changements dans votre assiette. Ainsi, on dit (vraiment !) bye-bye aux huîtres, avec leurs 20 mg de zinc pour 100 g. On laisse aussi tomber le foie de veau (9 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g). Et on y va mollo sur le pain complet et les jaunes d'œufs.



APPRENTISSAGE DE LA LECTURE : L'EFFICACITÉ DE LA MÉTHODE SYLLABIQUE DÉMONTRÉE



D'après une récente étude de l'université de Stanford, la méthode de lecture dite "syllabique" serait plus efficace que la méthode dite "globale". Des résultats qui s'appuient sur l'imagerie médicale.

Souvenez-vous : de quelle manière vous a-t-on appris à lire, à l'école primaire ? Si votre instituteur vous a fait apprendre par cœur des listes de mots (à restituer ensuite sous la forme de dictées), vous avez été éduqué grâce à la méthode dite "globale".

A l'inverse, si vous avez d'abord étudié chaque syllabe ("ba", "bo", "bi", "bu", et ainsi de suite...) avant de les utiliser pour composer des mots, vous avez probablement eu droit à la méthode "syllabique". Aujourd'hui, c'est cette dernière qui privilégiée dans les écoles. Ainsi, en 2006, 76 % des enseignants français déclaraient l'utiliser.

Et c'est une bonne nouvelle ! Car selon une nouvelle étude de la Stanford University (États-Unis), la méthode syllabique serait plus efficace que la méthode globale, et de loin. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs se sont amusés à créer un nouveau langage (!), puis l'ont enseigné à deux groupes d'enfants volontaires. Le premier avait droit à la méthode syllabique, le second, à la méthode globale. En même temps, à l'aide d'un électroencéphalogramme (ou EEG), ils ont observé les connexions cérébrales qui s'opéraient dans les cerveaux concernés.

Un apprentissage plus rapide et moins pénible pour l'enfant

Verdict : chez les enfants, la méthode syllabique fait surtout travailler la partie gauche du cerveau, et notamment les aires consacrées au langage et au visuel. La méthode globale, elle, n'éveille que certaines zones de l'hémisphère droit, peu nombreuses. "Les connexions cérébrales sont plus importantes et plus intenses chez les enfants ayant appris à lire avec la méthode syllabique", explique le Pr Bruce McCandliss, principal auteur de l'étude. L'apprentissage est donc plus rapide, moins pénible et plus efficace." Une bonne raison supplémentaire pour surveiller de près les de-

L'ALIMENTATION MINCEUR POUR L'ÉTÉ

Cette manière d'équilibrer les repas tout au long de la journée va permettre de créer un choc métabolique pour remettre votre organisme dans le bon chemin.

La clef c'est de respecter les types d'aliments tout en mangeant à sa faim, explique Lucile Woodward. C'est pourquoi je n'indique pas de quantité. Je conseille aussi de manger en "pleine conscience" en prenant son temps en restant attentif à ses sensations". Pour bien commencer cette semaine, dès le matin attendez 15 à 20 minutes entre le lever et le petit déjeuner. Pourquoi? Pour être au contact de ses réelles sensations de faim. On mange parce qu'il faut manger, et on peut facilement ingurgiter machinalement 3 ou 4 tartines même si, la veille au soir, on a mangé énormément et qu'en réalité, on n'a pas si faim que ça.

Petit déjeuner

Il doit permettre de tenir toute la matinée, sans risque de fringale à 11 h. Encore une fois on écoute sa faim (si on a attendu 15 minutes) pour voir les quantités nécessaires. Un matin, on aura peut-être besoin de 4 petits morceaux de pain et le lendemain, un seul suffira.

Le conseil de Lucile : Attention à ne pas abuser des fruits qui contiennent du sucre : préférer l'équivalent d'un fruit, frais ou sous forme de jus ou de compote, pas plus.

Déjeuner

D'une manière générale, le déjeuner sera composé d'une viande ou d'un poisson 3 ou 4 fois dans la semaine, et de légumineuses les autres jours. Manger tranquillement, en mâchant bien, en pleine conscience. Écouter ses sensations et dès qu'on a plus faim, même si c'est bon et qu'il en reste... on stoppe. Il en restera pour le lendemain !

Le conseil de Lucile : Le mieux, c'est de se passer totalement de dessert (si, si, on y arrive très bien !). Mais c'est trop dur, opter alors pour un fruit frais ou un carré (un seul !) de chocolat noir à 70 % de cacao minimum.



Goûter

On ne peut pas négliger ! Si on a faim entre 16 h et 18 h, on s'offre un vrai en-cas, plutôt que d'attendre jusqu'à 19 h et de grignoter tout en préparant le dîner. Par exemple:

- 1 fruit frais de saison et 1 yaourt nature.
- 2 poignées de noix variées plus 1 fruit frais de saison et 1 carré de chocolat noir.
- 2 tranches de pain complet (du boulanger) tartinées de purée d'amandes.
- Un peu de fromage de brebis sur du pain complet.

Dîner

Simple à composer : des crudités assaisonnées, des légumes cuits (ceux qu'on aime) accompagnés d'une petite portion de féculents ou de légumineuses. Et pour finir 1 yaourt (au lait de brebis si possible) ou un fruit frais ou un petit morceau de fromage.

Le conseil de Lucile : le fromage peut être intégré dans le plat du dîner. Comme par exemple des pâtes à la sauce tomate maison parsemées de gruyère râpé. Ou du riz aux brocolis dans lequel vous ajoutez des morceaux de feta.

MON ADO EST TROP RONDE, JE FAIS QUOI ?

Souvent maladroits et inquiets, les parents n'ont pas toujours la bonne attitude à l'heure d'aider leur adolescente en surpoids. Les réflexes à adopter pour lui venir en aide sans la braquer ni dramatiser.

La plus grosse erreur que l'on puisse commettre, c'est d'imposer un régime à son enfant », alerte le Dr Arnaud Coaul, médecin nutritionniste. Elle se sentira fautive, anormale et le risque de provoquer un trouble alimentaire est fort. « À la maison, mieux vaut donc adopter une cuisine saine et équilibrée sans jamais prononcer le mot « régime ». Attention cependant à ne pas négliger ses besoins énergétiques. En période de croissance, ils sont largement supérieurs à celui d'un adulte et avoisinent les 2400 calories par jour pour une fille (et 3000 calories pour un garçon), contre 1800 à 2000 pour une femme adulte).

Des menus rassasiants mais légers

Alors comment composer des repas équilibrés pour notre ado soit rassasiante ? En intégrant notamment des protéines à tous les repas, ses besoins étant accrus. Veiller également à ce que son alimentation soit riche en



fer (premières menstruations, augmentation du volume sanguin et de la masse musculaire...) et en calcium puisqu'elle est en période de croissance osseuse importante. « Légumes et fruits sont aussi indispensables et apportent des vitamines essentielles mais si l'habitude familiale n'a pas été instaurée dès le plus jeune

âge, c'est parfois difficile. » Astuce, on n'hésite pas à allier légumes et féculents dans un même plat pour être plus convaincant. Quid du petit déjeuner et du goûter ?

Indispensable, le premier doit être très complet avec laitage, produit céréalier (en évitant les paquets de céréales très sucrés), fruit et éventuellement jambon ou œuf. Le deuxième n'est pas à diaboliser et peut éviter des grignotages compulsifs. On proscrit les gâteaux et on priviliege l'association produit laitier / fruit frais ou compote et une barre de chocolat noir.

De bons réflexes à l'extérieur

Quand l'ado multiplie repas sur le pouce, au self du lycée et au fast-food, c'est plus compliqué. « Diaboliser voire interdire ces tentations à son ado est impensable », explique notre expert. On lui apprend alors à « limiter la casse » en remplaçant par exemple le soda et la glace par une eau minérale et un fruit. Mais également, et comme la sensation de faim de l'ado peut être très variable d'un repas à l'autre, en rectifiant le tir le soir même avec une soupe, des crudités et un laitage.

EBOLA

Prorogation jusqu'au 30 juin des mesures d'urgence contre l'épidémie en Guinée et en Sierra Leone



La Guinée et la Sierra Leone ont prorogé jusqu'au 30 juin l'«urgence sanitaire renforcée» déclarée fin mars, en raison de la persistance de l'épidémie d'Ebola dans les pays, a annoncé la présidence guinéenne samedi.

Selon son communiqué, la décision a été prise vendredi par le président guinéen Alpha Condé, qui a rencontré le même jour son homologue sierra-léonais Ernest Bai Koroma à Pamelap, localité à la frontière de leurs pays, les deux encore en proie au virus. «Suite à la persistance de l'épidémie (...) dans certaines zones en Guinée et en Sierra Leone», MM. Condé et Koroma ont décidé «de proroger les mesures d'urgence sanitaire renforcée dans leurs pays respectifs jusqu'au 30 juin 2015», est-il indiqué dans le communiqué diffusé par la présidence guinéenne.

Le président Condé avait déclaré le 13 août 2014 «l'urgence sanitaire nationale» pour toute la Guinée, alors que l'épidémie y était hors de contrôle. Puis le 28 mars, il avait décrété «l'urgence sanitaire renforcée» pour 45 jours pour cinq départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, sur le littoral.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mercredi, et arrêté au 31 mai, l'épidémie d'Ebola a fait plus de 11.000 morts sur plus de 27.000 cas identifiés en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, pays voisins et les plus sévèrement touchés.

Le Liberia a été déclaré débarrassé du virus le 9 mai, mais la Guinée et la Sierra Leone, où les nouveaux cas étaient en baisse, ont enregistré ces dernières semaines une recrudescence de nouvelles infections et l'apparition de nouveaux foyers.

ASSOCIATION «EL RAFIK» DE BENI SAF Formation d'auxiliaires de vie pour les malades alités

L'association "El Rafik" de Beni Saf compte lancer une formation "d'auxiliaires de vie" pour la prise en charge à domicile des malades alités, a-t-on appris samedi en marge d'une sortie de plein air dont a bénéficié une trentaine de malades à la forêt "Camérata".

«Cette opération permettra à 60 malades adhérents à l'association d'être accompagnés dans leur quotidien, notamment en matière d'hygiène, entretien et alimentation», a souligné Mme Benouissifia, membre du bureau exécutif de l'association.

Cette cadre infirmière en retraite et élue à l'APC de Beni Saf a indiqué que des démarches ont été entamées dans ce sens avec la direction de l'action sociale de la wilaya d'Aïn Témouchent qui a donné son accord, et la CNAS, la commune et le centre de formation professionnelle de Beni Saf, pour l'aboutissement de cet important projet.

Les futurs auxiliaires de vie, des bénévoles dans leur très grande majorité, suivront une formation de 8 à 12 mois qui leur permettra de prendre en charge ces malades lourds, a-t-elle ajouté tout en rappelant que cette filière existe déjà à Alger et Oran.

Un autre projet, initié par "El Rafik", concerne l'édification d'une salle de rééducation propre à l'association pour prendre en charge les malades alités, surtout ceux atteints d'accidents vasculaires cérébraux (AVC), a signalé, pour sa part, le vice-président de l'association, Belghomari Brahim déclarant "actuellement, nous faisons appel à des rééducateurs privés".

La sortie de plein air a énormément fait plaisir aux malades alités dont certains n'étaient pas sortis de leur domicile durant une année, a-



t-on souligné. Au programme de cette sortie, une animation de clown, des chants et musique, ainsi qu'un déjeuner champêtre.

Crée en 2008 selon son président, M. Yousfi Zoubir, infirmier instrumentiste à l'hôpital "19 mars 1962" de Beni Saf, cette association d'accompagnement des malades alités, composée de médecins, psychologues, infirmiers et anesthésistes, prodigue, à titre bénévole, des soins et des conseils aux malades et à leurs familles pour assurer un bon suivi de la situation des patients.

«Nous essayons, autant que faire

se peut, de doter les malades alités en matelas anti-escarres très coûteux et fauteuils roulants pour faciliter leurs déplacements», a-t-il déclaré appelant les bienfaiteurs et les autorités locales à les soutenir pour venir en aide aux malades.

Le rêve de cette association demeure, selon M. Yousfi Zoubir, l'acquisition d'une ambulance pour le transport de ces malades alités. «Nous avons adressé des demandes dans ce sens à la wilaya, ainsi qu'à la direction de l'action sociale de la wilaya d'Aïn Témouchent», a-t-il indiqué.

PAYS-BAS:

Vers la mise au point d'un traitement pour le diabète

Des chercheurs du Centre hospitalier de l'université de Leiden, aux Pays-Bas, ont déclaré, vendredi, qu'ils travaillent pour la mise au point d'une méthode susceptible de guérir le diabète de type 1 à travers la réactivation de la production de l'insuline.

Le professeur Bart Roep qui dirige l'équipe de re-

cherche internationale sur le diabète à l'université de Leiden, a dit s'attendre à ce que cette nouvelle méthode puisse dans un avenir proche améliorer de manière significative voire guérir cette maladie autoimmune même chez les personnes qui en souffrent depuis de longues années.

Les chercheurs ont

constaté que les patients atteints de diabète gardent intactes leur «cellules bêta», qui, en principe, devraient être en mesure de produire à nouveau de l'insuline.

«Les injections d'insuline (...) ne font en réalité que lutter contre les symptômes. Nous voulons donc intervenir directement

dans le redémarrage de la production perturbée de l'insuline», a déclaré Roep à la presse locale.

Aux Pays-Bas, près de 4,5% de la population souffraient de diabète à la fin de l'année dernière, contre 2,5% en 2002, selon des chiffres de l'office néerlandais des statistiques (CBS).

CORÉE DU SUD

5 décès dus au coronavirus MERS

Un cinquième décès dû au coronavirus MERS a été confirmé dimanche en Corée du Sud, pays qui a promis une campagne «tous azimuts» pour tenter de contrôler la propagation de l'épidémie, la plus importante en dehors de l'Arabie saoudite.

Quatorze nouveaux cas de contamination, dont un mortel, ont été recensés samedi soir, portant le total à 64, a annoncé le ministère de la Santé.

Ces nouveaux cas figurent parmi les 1.820 personnes placées en quarantaine à l'hôpital ou à domicile, après avoir été exposées au virus.

Le premier cas avéré de coronavirus MERS, un virus plus mortifère mais moins contagieux que celui du Syn-

drome respiratoire aigu sévère (SRAS, près de 800 morts dans le monde en 2003) avait été constaté le 20 mai chez un patient de retour du Moyen-Orient.

Le Premier ministre par intérim Choi Kyung-Hwan a déclaré dimanche que les autorités fourniraient des «efforts tous azimuts» pour lutter contre l'épidémie, appelant la population à ne pas céder à la panique car les 64 personnes contaminées se trouvaient déjà à l'hôpital. Samedi, la Corée du Sud a annoncé samedi neuf nouveaux cas de contamination par le coronavirus MERS, portant à 50 le nombre total de cas confirmés dans le pays.

L'épidémie en Corée du Sud est la plus étendue en dehors de l'Arabie

saoudite, principal foyer de la maladie, et où plus de 400 cas mortels ont été signalés depuis 2012.

La propagation du MERS, un virus plus mortifère mais moins contagieux que celui du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003, a déclenché l'inquiétude générale dans la quatrième économie d'Asie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé qu'elle prévoyait de nouvelles contaminations en Corée du Sud.

D'après le ministère de la Santé, une délégation de l'OMS est attendue la semaine prochaine à Séoul dans le but d'étudier le virus sévissant dans le pays, lequel présente des caractéris-



tiques «légèrement différentes» du virus identifié au Moyen-Orient.

Plus de 20 pays ont été touchés par le virus, pour lequel il n'existe aucun vaccin ou traitement. Selon le dernier bilan de l'OMS publié jeudi, 1.179 cas d'infection ont été confirmés au niveau mondial, dont au moins 442 mortels.

APS

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE La troupe saoudienne Al Djawhara offre une mosaïque captivante

Une mosaïque captivante de chants et de danses folkloriques puisés de la culture et du patrimoine de l'Arabie Saoudite a été offerte, samedi soir à la salle Ahmed-Bey de Constantine, par la troupe des arts populaires Al Djawhara, en ouverture de la semaine culturelle saoudienne.



Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les artistes de cette troupe ont permis aux Constantinois de découvrir, une heure et demie durant, le folklore authentique saoudien, tout en rythmes bédouins très entraînants.

Evoluant devant un public nombreux, en présence des ambassadeurs du Royaume d'Arabie Saoudite et de l'Etat du Koweït à Alger, MM. Mahmoud Ben Hocine Qatan, et Saïd Fayçal Eddouiche, les membres d'Al Djawhara, en habits traditionnels, ont entamé leur prestation avec la danse populaire «El Khoutouat» pratiquée dans la région du Assir, au sud du Royaume, sur un rythme endiablé de percussions et des chants populaires, plongeant l'assistance dans une ambiance survoltée.

Du sud, la troupe Al Djawhara «embarque» le public vers l'ouest de l'Arabie Saoudite, à Djeddah et Yanbou, pour présenter la danse «Semsimiya» reproduisant, au moyen de chants et d'une chorégraphie, la joie de vivre des pêcheurs et des marins de cette région.

La troupe enchaîne avec les danses «El Majss ou El Mizmar», très connue dans la région de La Mecque, et «Al Seif ou Azaoui» puisée du patrimoine culturel de la région de Jizan, sous les applaudissements nourris d'un public conquis. Al Djawhara présente aussi «Al Ardha», reproduisant une ancienne tradition du pays d'El Hidjaz, notamment dans la région de

Nejd, une danse exécutée avec des sabres, accompagnée de chants, invitant les ambassadeurs du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger ainsi que le wali de Constantine à partager un moment de joie avec les membres de la troupe, sous un tonnerre d'ovations.

Dans une brève allocution précédant l'ouverture de la semaine culturelle du Royaume d'Arabie Saoudite à Constantine, le représentant du ministère de la Culture, Noureddine Athamnia, a mis en relief l'apport de la culture pour «resserrer les rangs des peuples arabes et s'immuniser contre toute forme de conspiration».

M. Qatan a considéré, quant à lui, que la semaine culturelle de son pays à Constantine «enrichit la culture arabe et renforce les liens déjà étroits entre les deux pays».

Organisée par l'Office national de la culture et l'information (ONCI), la semaine culturelle saoudienne qui se poursuivra jusqu'à demain, propose aussi au public de découvrir des expositions d'arts plastiques signées par une trentaine d'artistes qui dévoilent de riches facettes de la culture de ce pays.

Une exposition de photographies consacrée à plusieurs régions d'Arabie saoudite, à leurs traditions et à la vie quotidienne, est également organisée dans les galeries de la salle de spectacles Ahmed-Bey, aux côtés d'une exposition de calligraphie et d'habits traditionnels saoudiens, féminins et masculins.

9^e FESTIVAL DIWAN DE BÉCHAR Les amateurs au rendez-vous du 8 au 13 juin

La jeune scène musicale algérienne partira à la rencontre du public de Béchar et des troupes et confréries de musique diwan à la faveur du 9^e Festival national de la musique diwan prévu du 8 au 13 juin dans la capitale de la Saoura.

Connu pour attirer un public très nombreux assoiffé de musique et de découverte, le seul grand événement musical annuel de la région propose cette année encore à des groupes de différentes régions du pays comme les «Djimawi Africa», «Ifriga Spirit» ou encore «Les Jaristes» d'aller à la rencontre de leurs fans du sud algérien. Invité d'honneur de cette édition, la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) ouvrira le bal au stade Ennasr avec la troupe «El Amel».

Comme lors des précédentes éditions, le festival organise une compétition entre 12 troupes de diwan venues de l'Oranie, du Nord Sahara, de Constantine, de Khenchela ou encore de Blida qui se disputeront les trois premières places les qualifiant à la participation au Festival international de musique diwan prévu à Alger à partir du 25 juin.

La scène du festival accueillera,

comme à l'accoutumée, les lauréats de son avant dernière édition ainsi que des groupes locaux qui connaissent un franc succès dans la région et au-delà, à l'instar de la troupe «Essed».

Des conférences animées par des chercheurs du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnraph) et des universitaires, et une exposition d'instruments de la musique diwan, sont également programmées en parallèle aux prestations musicales.

Grand potentiel créatif et manque de moyens et d'infrastructures

A la veille de sa dixième édition, ce festival reconnu pour son grand impact sur le public local et son rôle dans la découverte de talents en quête de promotion, reste de l'avis des observateurs «bridé» et forcément «réduit» à la seule fonction de sélection des candidats au festival international de diwan d'Alger. C'est en effet, la scène du stade Ennasr qui avait révélé de jeunes talents musicaux et qui, malgré un grand potentiel, peinent encore à trouver des débouchées en termes de «forma-

tion pour la scène» ou d'«édition des albums», ainsi que le souhaitent les artistes primés précédemment par le jury de Béchar. D'ailleurs, de nombreux observateurs de la scène bécharoise de diwan préconisent la suppression de la compétition, au profit de l'encadrement des jeunes talents, tout en organisant le festival à des dates qui coïncident avec l'afflux des touristes algériens dans la région pour donner plus de visibilité aux artistes qu'il accueille. Mais pour les organisateurs, les moyens financiers limités et le manque d'infrastructures et d'équipements techniques dans la wilaya reste le principal frein pour développer une version plus élaborée de ce festival, à même d'enclencher une dynamique économique tournée vers le tourisme culturel. Pourtant ce festival reste le seul événement musical totalement dédié au diwan, en plus d'être l'unique rendez-vous artistique de la région à grand potentiel touristique qui attire souvent un public très nombreux, rappellent-ils avec pertinence.

8^e FIOFA: Audace des jeunes cinéastes à briser des tabous dans les courts métrages

Les courts métrages projetés samedi à la cinémathèque «Oursernis» d'Oran dans le cadre du 8^e Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) entrevoient l'audace de jeunes cinéastes à briser des tabous et autres questions non abordés, mais pas dans les sociétés arabes.

Le film «El Moutatarif» (l'extrémité) du réalisateur mauritanien Sidi Mohamed Chekir raconte l'histoire d'un adolescent, Slimane, qui, placé par son père dans une école religieuse traditionnelle «El Maadhira», loin de sa ville, fut violé et décida, sous le choc, d'adhérer à un groupe terroriste. Le réalisateur traite, dans ce film, le phénomène de l'extrême religieux dans la société mauritanienne, prenant comme exemple les «Mahadhir» en Mauritanie qui ont pour rôle d'enseigner les préceptes de l'islam, mais qui ont dévié et basculé vers l'extrémisme.

«Je tente, à travers cette œuvre artistique, projetée pour la première fois au festival d'Oran, de faire passer un message: celui de revoir ces écoles religieuses, occupées par des groupes extrémistes qui ont altéré la pensée soufie modérée en Mauritanie», a déclaré le cinéaste à l'APS.

Ce dernier compte également produire un film algéro-mauritanien traitant de l'esclavage en Mauritanie.

La cinéaste libanaise, Racha Et-Takin, a, de son côté, fait son entrée dans la compétition

des courts métrages avec le film «Rochi El Ma firak», inspiré d'une histoire réelle de Samar, une mère sourde, confrontée à un drame suite au rapt, au viol puis au meurtre de son fils.

La réalisatrice libanaise, qui a écrit le scénario du film, a déclaré, lors d'un débat, que le cinéaste moderne doit parler de faits sociaux sensibles comme le kidnapping et le viol d'enfants, qui demeure un sujet tabou pour beaucoup de familles préférant taire ce genre de faits et prendre leur mal en patience.

Le court métrage «Moussawir hor» (un photographe libre) du réalisateur Mohamed Hamdane El Mechahouri de Palestine aborde le cas de journalistes free-lance palestiniens sans protection corporelle ou juridique, exposés à des dangers lors de l'exercice de leur profession. Le film puise sa trame dans l'histoire du journaliste-photographe Achraf Abou Amra qui relate un quotidien professionnel périlleux. L'œuvre cinématographique «El Mamar» (passage) de l'Algérien Anis Djadid raconte l'histoire d'un vieux veuf travaillant comme gardien aux passages à niveau depuis plus de trente ans jusqu'au jour où il se fait licencier.

La compétition des courts métrages dans le cadre du FIOFA met en lice 14 œuvres de 11 pays, encadrées par un jury présidé par le réalisateur de la Télévision algérienne, Mohamed Hazourli.

Recommendations pour l'élargissement du Colloque international «Roman et cinéma» aux autres arts

Elargir le thème du colloque international «Roman et cinéma» aux autres arts lors de la prochaine édition, a été la principale recommandation sanctionnant cette rencontre, clôturée samedi à Oran tard dans la soirée.

Les participants à ce colloque international, organisé du 4 au 6 juin, en marge de la 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), ont également recommandé le prolongement des journées du colloque à l'avenir, afin de donner le temps nécessaire à l'examen de tous les aspects de la problématique proposée au débat. D'autre part, ils ont insisté sur un recueil des communications données lors de cette édition.

Le colloque a permis aux académiciens, cinéastes, scénaristes et critiques de débattre des relations entre le roman et le cinéma et de l'adaptation à l'écran de grandes œuvres littéraires arabes et universelles, notamment algériennes.

Par l'organisation de ce col-

loque, le commissariat du FIOFA entend mettre en place de nouvelles traditions rehaussant le fait culturel, ont indiqué les organisateurs. En plus de son côté scientifique, le colloque «Cinéma et roman» a, pour objectif, de «mieux vendre l'image d'Oran», non seulement comme capitale du cinéma arabe, mais aussi celle de la littérature arabe et universelle. Rappelons que l'écrivain et essayiste algérien Rachid Boudjedra a été honoré par le commissariat du FIOFA pour ses 50 ans d'écriture et son apport à la cinématographie nationale. Un ouvrage collectif rassemblant 50 textes dédiés à l'œuvre et aux thématiques de Rachid Boudjedra a été élaboré par des universitaires et auteurs algériens et arabes.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a appelé, à l'ouverture de ce colloque, les cinéastes à se pencher sur les romans algériens pour les adapter à l'écran.

APS



SOUDAN Omar el-Béchir nomme trois nouveaux ministres

Le président du Soudan Omar el-Béchir a nommé trois nouveaux ministres, ont rapporté des médias locaux.

L'ancien conseiller du président, Ibrahim Ghandour a été nommé ministre des Affaires étrangères, le Général Mustafa Osman Obeid, ministre de la Défense et Mohamed Zayed, ministre du Pétrole, selon la Télévision d'Etat.

Réélu en avril président avec 94% des suffrages, el-Béchir a prêté serment mardi dernier pour un nouveau mandat de cinq ans à la suite de quoi il avait dissout son gouvernement.

Lors de son entrée en fonction la semaine dernière Omar el-Béchir s'était engagé à ouvrir une «nouvelle page» de l'histoire du Soudan, se disant prêt à nouer des liens avec l'Occident, en s'attaquant à la corruption et en apportant la paix à son pays.

La Guinée tiendrait un dialogue inclusif le 15 juin



Le dialogue politique inclusif en Guinée pourrait démarrer le 15 juin, a déclaré le ministre d'Etat guinéen de la Justice, garde des sceaux, Cheick Sako.

M. Sako, qui conduit la délégation gouvernementale, a rencontré vendredi les représentants de l'opposition et samedi les représentants du pouvoir pour des consultations autour du dialogue.

Il a estimé que ces rencontres s'inscrivent dans un cadre «informel» et que la démission de son gouvernement visait à lever certains «obstacles» qui freinent la tenue du dialogue.

A l'issue de ces rencontres, «la délégation gouvernementale établira une synthèse des différentes propositions recueillies afin de préparer un ordre du jour du dialogue dont l'ouverture est prévue pour le 15 juin», a-t-il dit.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Le Conseil portugais pour la paix appelle au respect des droits de l'homme au Sahara Occidental

Le Conseil Portugais pour la Paix et la Coopération (CPPC) a appelé au respect des droits de l'homme au Sahara Occidental et à la libération des prisonniers politiques sahraouis des prisons marocaines.

Dans un communiqué publié vendredi et relayé par l'agence d'information sahraouie (SPS), le CPPC dénonce l'aggravation de la situation dans les territoires occupés du Sahara Occidental, la garde dans les prisons marocaines de plus de 50 militants sahraouis victimes de persécution et de jugements illégaux, ainsi que la violation des droits fondamentaux de la population sahraouie.

Le CPPC appelle à la solidarité du peuple portugais avec la cause sahraouie conformément aux stipulations de la Constitution portugaise, tout en exprimant sa solidarité avec Takbar Haddi qui observe une grève de la faim depuis plus de 21 jours devant le consulat du Maroc à Las Palmas.

Mme Haddi réclame la dépouille de son fils, assassiné dans les territoires occupés du Sahara occidental par des colons marocains avec la complicité des autorités marocaines.

Une délégation du CPPC dirigée par la présidente de la direction nationale Ida Figueiredo et Carlos Carvalho, membre de la direction nationale tiendra le 9 Juin une réunion avec tous les groupes parlementaires et la commission des affaires étrangères pour «dénoncer le grave situation dans les



territoires du Sahara Occidental occupés par le Maroc».

Des associations appellent le gouvernement espagnol à assumer ses responsabilités vis-à-vis du Sahara Occidental

La plateforme nationale d'associations solidaires avec le Sahara (CEAS-Sahara) a appelé le gouvernement espagnol à faire preuve de «décision» et de «courage» à assumer ses responsabilités vis-à-vis du Sahara occidental.

Le collectif pro-sahraoui, dans un communiqué publié sur une réunion de haut niveau hispano-marocaine tenue samedi à Madrid, a demandé à l'Espagne de se «impliquer de manière décisive dans la recherche d'une solution politique qui reconnaît les droits légitimes du peuple sahraoui et de ne plus céder au chantage du Maroc et de cesser d'éviter de parler de la décolonisation» du Sahara Occidental.

Il s'agit selon ce collectif d'associations cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), d'un problème de responsabilité commune qui fera, tant qu'il dure, que les relations entre les deux pays soient basées sur le chantage et la méfiance».

Dans ce sens, CEAS-Sahara a rappelé que le Maroc «ne ménagera aucun effort» pour «traîner» l'Espagne dans un «scénario permanent de violation de la légalité internationale et de violation des droits de l'homme», comme c'est le cas dans le drame de la citoyenne sahraouie Takbar Haddi.

Mme Haddi est en grève de la faim depuis plus de 21 jours devant le consulat du Maroc à Las Palmas pour réclamer la dépouille de son fils, assassiné dans les territoires occupés du Sahara occidental par des colons avec la complicité des autorités marocaines.

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION L'ONU soutient la position de l'UA sur le Sahara occidental

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam-Kahamba Kutesa, a affirmé samedi à Alger, que les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine (UA) sur le Sahara occidental basée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«Nous avons abordé la question du Sahara occidental et les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine sur ces territoires occupés par le Maroc depuis une quarantaine d'années», a indiqué M. Kutesa à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, mi-

nistre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Il a affirmé, en outre, avoir eu «plus de connaissances sur la question du Sahara occidental» qu'avant sa visite en Algérie.

L'Union africaine qui a toujours soutenu le droit à

l'autodétermination du peuple sahraoui, depuis l'éclatement du conflit au Sahara occidental, admis en 1982 au sein de l'organisation panafricaine, ne cesse de réaffirmer sa position constante relative à l'indépendance de ce territoire non autonome, dernière colonie en Afrique.

NIGER

Des milliers de personnes manifestent à Niamey contre le gouvernement

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à Niamey, capitale du Niger, contre le gouvernement qu'ils accusent d'étouffer les libertés et de mal gérer le pays, ont rapporté des médias.

Majoritairement des jeunes, les protestataires ont marché dans la matinée jusqu'au siège du Parlement, répondant ainsi à l'appel de 38 associations locales, selon l'agence AFP.

«C'est un ras-le-bol général et les maux que nous dénonçons sont nombreux», a indiqué Moussa Tchangari, l'un des organisateurs de la marche, citant «le bradage des ressources naturelles», «la présence des bases militaires françaises et américaines», sur fond de «paupérisation des

populations». «Les libertés nous paraissent étouffées», a lancé Djibril Abarchi, le président de l'Association nigérienne pour la défense des droits de l'Homme (ANDDH), un autre initiateur de la marche. Les protestataires ont également décrié une décision du gouvernement d'augmenter le nombre des députés de 113 à 171 en 2016. «Il s'agit de faire encore supporter aux Nigériens des charges inutiles», s'est insurgé M. Abarchi.

Cette manifestation a eu lieu alors que des élections législatives et présidentielles seront organisées au cours du premier semestre 2016 au Niger.

Le chef de l'Etat Mahamadou Issoufou est candidat à sa propre succession.

La Tunisie abritera un Forum international sur la formation en Afrique en octobre prochain

Un Forum international sur l'appui à la formation académique et professionnelle en Afrique se tiendra en Tunisie au mois d'octobre prochain, a annoncé samedi la chambre économique africaine (ACN).

Le forum vise à adapter le système de la formation professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en Afrique, a indiqué à l'agence TAP, le secrétaire général de l'ACN, Kamel Ben Ameur.

Parmi les spécialités de la formation professionnelle les plus demandées sur le marché africain figurent, notamment, les industries alimentaires et l'énergie, a-t-il ajouté en marge d'un atelier préparatoire du forum.

De son côté, Abdelaziz Haleb, membre de la commission économique de l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), a indiqué que ce forum se penchera sur les exigences du développement et la formation des compétences dans les entreprises.

APS

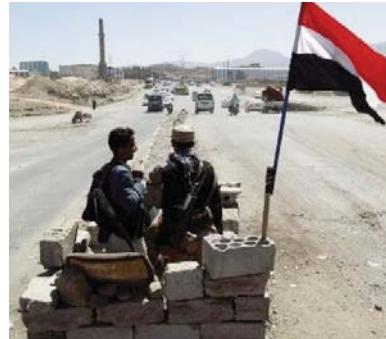
YÉMEN

L'ONU confirme des pourparlers de paix à partir du 14 juin à Genève

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a confirmé samedi que des pourparlers de paix pour le Yémen allaient se dérouler à partir du 14 juin à Genève (Suisse), selon un communiqué des Nations unies.

M. Ban a réitéré son appel urgent à toutes les parties au Yémen à engager des consultations de bonne foi et sans conditions préalables dans l'intérêt du peuple yéménite», ajoute le communiqué à propos des négociations destinées à mettre fin au conflit. Le gouvernement yéménite en exil et la rébellion (Houthis), principaux protagonistes du conflit au Yémen, ont formellement accepté de participer à des pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU, dont la date vient d'être confirmée. Il s'agirait de «consultations pour la mise en oeuvre de la résolution 2216» du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant notamment le retrait des Houthis des territoires qu'ils ont conquis depuis le début de leur offensive l'an dernier. Le Yémen est le théâtre de violences depuis que les Houthis, sortis de la capitale Sanaa en septembre et ont avancé vers Aden au sud, affrontant des forces fidèles au président Abd Rabbo Mansour Hadi, contraint à fuir fin mars en Arabie Saoudite.

L'Arabie Saoudite dirige depuis plus de deux mois une coalition arabe qui effectue des raids aériens contre les Houthis et leurs alliés, à travers le



Yémen. Ce conflit a fait près de 2.000 morts et poussé plus de 545.000 personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU.

Plusieurs sites militaires tenus par les rebelles bombardés par la coalition

Plusieurs sites militaires tenus par les rebelles houthis à Sanaa et dans le nord du Yémen ont été intensément bombardés dimanche par l'aviation de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, selon des témoins cités par les agences.

La coalition a bombardé dans la matinée le camp de Jumaineh dans l'est de Sanaa, visé par sept raids, et un dépôt d'armes et de munitions à al-Nahdah (sud), situé une colline surplombant la capitale et le palais présidentiel, ont précisé des habitants.

Le QG de l'état-major de l'armée, situé dans le centre de la capitale et contrôlé par les rebelles, a été dimanche avant l'aube la cible d'au moins quatre frappes aériennes, provoquant des explosions qui ont endommagé des mai-

sons dans les environs et poussé des familles à fuir le quartier, selon l'AFP.

Divers sites militaires tenus par les rebelles et leurs alliés dans le nord du Yémen, notamment les provinces de Hajja et Amran et celle de Saada, le fief des Houthis, ont été intensément bombardés dimanche par la coalition dans la nuit et aux premières heures de la journée, ont rapporté des témoins.

Dans le sud, l'aviation a mené plusieurs raids contre des positions rebelles dans les banlieues nord et ouest d'Aden, deuxième ville du pays, en soutien aux forces pro-gouvernementales qui font barrage aux tentatives des miliciens houthis et de leurs alliés d'avancer vers les quartiers d'Al-Manoura,

Dar Saad, Cheikh Othman et al-Buraiqa, a indiqué le général Fadhl Baech, un chef militaire des forces pro-gouvernementales, cité par l'AFP. "Plusieurs morts et blessés (figurent) parmi les Houthis et leurs alliés", selon la même source, qui n'a pas donné de bilan précis.

SOMMET DU G7

Obama, Merkel et l'UE affichent leur unité sur l'Ukraine

Le président américain Barack Obama, la chancelière allemande Angela Merkel et le président du Conseil européen Donald Tusk ont affiché dimanche leur unité sur le dossier ukrainien au lancement d'un sommet du G7 en Allemagne.

En l'absence du président russe Vladimir Poutine au sommet du G7 en Bavière (sud de l'Allemagne), l'exécutif américain insistait, quelques heures avant le début de ce sommet, sur la nécessité de maintenir les sanctions pesant contre Moscou en relation avec le conflit en Ukraine.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a appelé dimanche le sommet du G7 à "confirmer son unité" sur les sanctions contre la Russie liées au rôle de Moscou dans la crise ukrainienne.

"Mon intention est qu'aujourd'hui, nous reconfirmions notre unité sur la politique de sanctions", a-t-il déclaré. "Si quelqu'un veut reconsiderer cette politique, ce ne pourra être que pour la ren-

forcer", a-t-il ajouté. "Au cours des deux journées à venir, nous allons aborder notre futur commun", a souligné Barack Obama, avant d'énumérer ses objectifs, notamment "favoriser une économie mondiale créatrice d'emplois, maintenir une Union européenne forte et prospère, bâtir de nouveaux accords commerciaux à travers l'Atlantique" et "lutter contre le changement climatique".

M. Obama a notamment loué l'amitié germano-américaine. "Ce matin, alors que nous célébrons l'une des alliances les plus fortes au monde, mon message aux peuples allemand et américain est simple: nous sommes reconnaissants pour votre amitié, votre leadership", a déclaré le président américain lors d'une brève allocution dans le petit village de Krün. Auparavant, Mme Merkel avait elle aussi loué la qualité des relations entre les deux alliés: "Les Etats-Unis sont notre ami et notre partenaire même si nous avons parfois des désaccords".

A LA DEMANDE DE SA FAMILLE Les autorités jordaniennes acceptent d'inhumer Tarek Aziz en Jordanie

Les autorités jordaniennes ont donné leur accord pour inhumer le corps de l'ex-ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz en Jordanie, à la demande de sa famille, ont rapporté samedi des médias citant une source officielle. «Les autorités jordaniennes ont accepté la demande de la famille de Tarek Aziz de faire venir sa dépouille en Jordanie afin de l'enterrer ici, pour des raisons humanitaires», a déclaré à l'AFP une source officielle sous couvert de l'anonymat, ajoutant qu'Amman est en contact avec les autorités irakiennes à ce propos. De son côté l'ambassadeur d'Irak à Amman, Jawad Hadi Abbas, a indiqué que le Premier ministre irakien Haider al-Abadi avait donné son accord, sous conditions, pour le transfert de la dépouille de Tarek Aziz à Amman.

Selon l'ambassadeur, l'Irak exige que le corps soit transféré «directement de l'aéroport (d'Amman) au cimetière». La famille peut aussi organiser une cérémonie de

condoléances, mais dans la discrétion, a ajouté l'ambassadeur. Tarek Aziz, l'ancien ministre des Affaires étrangères sous l'ancien régime de Saddam Hussein, est décédé vendredi à 79 ans dans un hôpital du sud de l'Irak. «Tarek Aziz est décédé à l'hôpital (...) de la ville de Nassiriya où il avait été transporté lorsque sa santé s'est dégradée», avait déclaré Adel Abdulhussein al-Dakhili, le vice-gouverneur de la province de Zi Qar, où l'ancien chef de la diplomatie était emprisonné. Le responsable n'a pas précisé la cause du décès de Tarek Aziz, qui souffrait depuis longtemps de problèmes cardiaques et respiratoires, d'une tension artérielle élevée et de diabète.

Tarek Aziz avait été condamné à mort en 2010 après avoir été jugé coupable de «meurtre délibéré et crimes contre l'humanité» pour la répression qui avait visé des partis religieux dans les années 1980. Il avait également été condamné à plusieurs peines de prison pour d'autres accusations.

AFGHANISTAN

Un procureur tué dans un attentat à la bombe dans le nord de pays

Un procureur a été tué dans un attentat à la bombe dimanche à Kondoz, dans le nord de l'Afghanistan, a annoncé une source officielle.

«Des insurgés non identifiés ont placé un engin explosif sur la voiture du procureur Mohammad Halim et l'engin a explosé vers 10h00 heure locale, le tuant sur le coup», a déclaré Abdul Wadod, porte-parole du gouvernement provincial. «Une enquête a été ouverte sur l'incident pour identifier et traduire en justice les coupables», a-t-il indiqué, notant que «M. Halim était procureur à la cour d'appel de la province de Kondoz».

Aucun groupe armé n'a revendiqué la responsabilité de l'attentat, néanmoins les autorités afghanes soupçonnent les insurgés talibans, habitués de ce mode opératoire contre des juges et procureurs.

APS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 060 172 010 84

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 590

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 236/10 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifiés et complété, la direction de l'Urbanisme d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bechar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national relatif aux :

Réalisation d'un réseau d'assainissement au lotissement rural (26+49) des 75lots ruraux à la commune de Kerzaz

dans DK NEWS en date du 22/04/2015 que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant (DA)	Montant corrigé(DA)	Délai	Note	Observation
EURL AL DJABER NIF : 000208019006260	16 285 105.75	16 285 105.75	03 mois	86 pts	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

M. Bousteila évoque avec un responsable de l'AFRICOM l'échange d'expériences dans les domaines opérationnels

Le général-major Ahmed Bousteila, Haut Commandant de la Gendarmerie nationale a évoqué, dimanche à Alger, avec le commandant de la composante terrestre de l'AFRICOM, le général major Darryl Williams, qui effectue une visite en Algérie, les perspectives de coopération et d'échange d'expériences dans les différents domaines opérationnels, indique le Commandement de la gendarmerie nationale dans un communiqué.

«Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, les perspectives de coopération et d'échange d'expériences dans les différents domaines opérationnels», souligne la même source, précisant que les entretiens ont été suivis «d'exposés approfondis» sur les différentes activités des services de la gendarmerie nationale dans la lutte contre les différentes formes de criminalité notamment la criminalité transnationale.

Aussi, les moyens humains et matériels mis en œuvre dans le domaine du maintien et de la préservation de l'ordre et la sécurité publics «ont été mis en valeur et ce, aux côtés des avancées enregistrées en termes des moyens technologiques utilisés par les unités de la gendarmerie nationale au niveau national», ajoute-t-on.

Une réunion, présidée conjointement par le général major, Ahmed Bousteila, et le général major Darryl Williams, a eu lieu en présence des hauts cadres du commandement de la gendarmerie nationale algérienne et les membres de la délégation de l'AFRICOM où ils ont abordé plusieurs questions liées à l'actualité sécuritaire régionale et internationale.

CRISE EN LIBYE

Messahel s'entretient au Caire avec le chef de la diplomatie égyptienne ...

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, s'est entretenu avec le chef de la diplomatie égyptienne, Sameh Chokri, sur la crise libyenne dans le cadre de sa participation à la réunion tripartite Algérie-Egypte-Italie sur la Libye, hier au Caire.

L'entretien a porté essentiellement sur les moyens d'appuyer les efforts visant à trouver une solution politique à la crise libyenne.

La rencontre a été marquée par une convergence de vues entre les deux responsables qui ont affirmé que la solution politique demeurait la seule issue à la crise dans ce pays, appelant les antagonistes libyens à instaurer un dialogue national et à former un gouvernement d'union nationale dans les plus brefs, en vue de



permettre aux peuples libyens de réaliser leurs aspirations face aux défis auxquels il est confronté, notamment la menace terroriste et l'émigration clandestine.

Les deux responsables se sont félicités de la concertation entre les deux pays concernant la crise en Libye, soulignant l'importance de poursuivre la coordination pour favoriser un retour

de la paix et de la stabilité dans ce pays et éviter à la région de graves répercussions sur la paix et la sécurité.

Les deux parties ont affirmé leur appui aux efforts consentis par l'ONU, notamment par le biais de son envoyé personnel pour la Libye, Bernardino Leon pour trouver une solution politique à la crise.

... et avec le chef de la diplomatie italienne

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, s'est entretenu également au Caire avec le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni sur les moyens d'appuyer les efforts visant

à trouver une solution politique à la crise libyenne dans le cadre du processus de dialogue mené sous l'égide de l'ONU.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre de la participation de M. Messahel à la réunion tripartite Algérie-Egypte-Italie sur la

Libye, hier au Caire. A cette occasion, les deux parties ont renouvelé leur engagement à appuyer les efforts consentis par l'envoyé personnel de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon pour trouver une solution politique à la crise libyenne, saluant le rôle joué

par les parties régionales et internationales visant à encourager toute les parties libyennes à s'engager dans un dialogue constructif pour former un gouvernement d'union nationale et réédifier des institutions de l'Etat libyen.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 099637019019611

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Monsieur le Wali de la wilaya de Tindouf représenté par Monsieur le Chargeur de la gestion de la Direction de l'environnement de la Wilaya de Tindouf informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 01/2015 relatif à la réalisation et équipement d'un Parc Citadin à Tindouf, Paru dans les quotidiens nationaux : DK NEWS en français du 26/03/2015 et EL-AHDATH en arabe du 28/03/2015 et après la réunion de la commission d'évaluation des offres du 26/05/2015 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Offre Technique (Points)	Montant après la correction DA / TTC	NIF	Défi de réalisation	Critère de choix
Entreprise des Travaux Bâtiment, électricité et Hydraulique Amour Malika	76 points	100.715.117,49	295332010011257	14 Mois	Pré-qualifié techniquement et moins-disant financièrement

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire , dans les quotidiens nationaux et BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tindouf.

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , les autres soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation techniques et financières au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office De Promotion Et de Gestion Immobilière de La wilaya d'Adrar
NF 097601010022454

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics ,l'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national N° : 15/2015 relatif à la réalisation de 41/150/2000 logements publics locatifs à BBM . 22850/2000 logements publics locatifs à TAMEST ET L'achèvement de 41/150/2000 logements publics locatifs à TIMIMOUN „du programme quinquennal 2010-2014 tranché 2010 „, Qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° L.O. T	Date limite	Site	Attributaire Provisoire	Montant de la référence en DA	Montant après correction en TTC (DA)	Délai	Code Chiffré
03	09		Cocontractant : OKBAOUI MOHAMED LAMIN N° d'identifiant fiscal 79639023900096	37,00	24.505.631,67 DA	24.505.631,67 DA	12 MOIS
04	09	BBM	Cocontractant : OKBAOUI MOHAMED LAMIN N° d'identifiant fiscal 79639023900096	37,00	24.505.631,67 DA	24.505.631,67 DA	12 MOIS
06	23		Cocontractant : OKBAOUI MOHAMED LAMIN N° d'identifiant fiscal 79639023900096	37,00	62.625.523,36 DA	62.625.523,36 DA	12MOIS
01	16	TAMEST	Cocontractant : AZIZI ABDELKRAM N° d'identifiant fiscal 79830107002833	27,00	37.491.389,95 DA	37.483.150,55DA	18 MOIS

04	16	TIMIMOUN	Cocontractant : ABDALLAH ABDELKADER N° d'identifiant fiscal 19830107002833	48,00	35.904.941,10 DA	35.496.209,87 DA	20 MOIS	Maisons disponibles
----	----	----------	--	-------	------------------	------------------	---------	------------------------

Office De Promotion Et de Gestion Immobilière de La wilaya d'Adrar déclare que lot n°03 est infructueux, et ce pour le motif suivant : Un seul soumissionnaire est qualifié dans l'évaluation des offres techniques.

Les autres soumissionnaires , sont invités , à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière Wilaya d'Adrar sis à Route National N°56 Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux , afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

La commission des marchés de la Wilaya d'Adrar est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires , par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocation aux entreprises à fin de se rapprocher des services de l'office à fin de procéder à la signature de leurs marchés.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS
PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 32/2015****NIF 99826019002719**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 Choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

Réalisation De 60 Logements Inaccessibles Types F4 au Profit De L'enseignement Supérieur à Médéa

Lot N° 03 :12 Logements/60 Logts

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment en activité principale, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER –**

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1 L'OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire remplie signée datée et cachetée.
- Déclaration de probité remplie signée datée et cachetée.
- Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commercial).
- Cahier des prescriptions techniques signé, cacheté et daté
- Références professionnelles dans le domaine du bâtiment pour les 05 dernières années 2010-2011-2012-2013-2014.
- Liste des moyens matériels dument justifiée par un PV d'hussier de justice de l'année en cour et par carte grise + assurance en cours de validité pour le matériel roulet.
- Extrait de rôle (original) apuré datant de moins de 03 mois.
- Attestations de mis à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- Planning des travaux signé cacheté.
- Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées. Dont chaque page doit obligatoirement Signée et paraphée.
- Extrait du Casier judiciaire N°3 (original) du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- register de commerce visé par les services de CNRC.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment en activité principale en cours de validité.
- Bilan financiers des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) visé par un commissaire au compte déposer auprès les services des impôts.
- plan de charges actuelles de l'entreprise.
- Attestation fiscale pour en cours de validité.
- le numéro d'identification fiscale et attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales de l'année 2015.
- Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS + diplômes et secu ou attestation d'affiliation pour les cadres moins de 03 mois.
- Le cahier des charges dûment rempli et signé.

2 -L'OFFRE FINANCIERE :

- ✓ Lettre de Soumission (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Bordereaux des prix unitaires (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Devis quantitatif et estimatif (Remplie signé, cacheté et daté).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 21 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (a 12:00 h), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation De 60 Logements Inaccessibles Types F4 au Profit De L'enseignement Supérieur à Médéa

Lot N° 03 :12 Logements/60 Logts**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

Adressées à : **MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS
PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 33/2015****NIF 99826019002719**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 28 Choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

**Le reste a Réalisé du Groupe Scolaire Type B +logement d'astreinte au pôle urbain
De Médéa**

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent Attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment en activité principale, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 FEVRIER –**

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1 L'OFFRE TECHNIQUE

- 1-Déclaration à souscrire remplie signée datée et cachetée.
- 2-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commercial).
- 3-registre de commerce visé par les services de CNRC.
- 4- Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment en activité principale en cours de validité.
- 5-Extrait du Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 6-Altestations de mis à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- 7- Extrait de rôle de l'année en cours net ou avec échéancier.
- 8-Carte d'identification fiscale.
- 9-Déclaration de probité remplie signée datée et cachetée.
- 10-Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement).
- 11-Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales de l'année 2015.
- 12-Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «lu et accepté».
- 13-Cahier des clauses prescription spéciales et particulières, signés cacheté et daté. Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «lu et accepté».
- 14-Références professionnelles la moyenne des 05 dernières années 2010-2011-2012-2013-2014.
- (Signés par les maîtres de l'ouvrage pour des travaux réalisés).
- 15-Planning prévisionnelles des travaux signé cacheté.
- 16-Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS + diplômes et secu ou attestation d'affiliation pour les cadres moins de 03 mois.
- 17-Liste des moyens matériels dument justifiée par un PV d'hussier de justice de l'année en cour et par carte grise + assurance en cours de validité pour le matériel roulet.
- 18-Bilan financiers des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) visé par un commissaire au compte déposer auprès les services des impôts pour les personnes morales et visé par un comptable agréé et déposer auprès les services des impôts pour les autres.
- 19-Chiffre d'affaires des trois dernières années 2012-2013-2014 justifiées par le C20 délivré par les services des impôts.

OBSERVATION : conformément au décret exécutif n°14-363 du 15/12/2014 annulant les procédures réglementaire de la copie conforme à l'original. Toute pièce fournie doit être visée par le soumissionnaire (cachet de l'entreprise).

IMPORTANT: tous les soumissionnaires à qui des projets seront confiés doivent présenter obligatoirement des copies originales.

2 -L'OFFRE FINANCIERE :

- ✓ Lettre de Soumission (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Bordereaux des prix unitaires (Remplie signé, cacheté et daté).
- ✓ Devis quantitatif et estimatif (Remplie signé, cacheté et daté).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 21 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (a 12:00 h), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

**Le reste a Réalisé du Groupe Scolaire Type B +logement d'astreinte au pôle urbain
De Médéa**

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Adressées à : **MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Lizzie Borden a-t-elle tué ses parents ?
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Esprits criminels
21:45 Série TV : Esprits criminels
22:35 Série TV : Esprits criminels
23:25 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Culture Infos : Image du jour : 24 Heures du Mans
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Rue de la formation
20:48 Culture Infos : Image du jour : Rugby
Top 14
20:49 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Autre : Le village préféré des Français
20:55 Autre : Météo 2
20:57 Série TV : Suspect n°1 New York
21:35 Série TV : Suspect n°1 New York
22:20 Série TV : Suspect n°1 New York
23:05 Culture Infos : L'angle éco

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Le petit dinosaure
07:08 : Le petit dinosaure
07:34 : Marsupilami
08:01 : Les lapins crétiens : invasion
08:08 : Les lapins crétiens : invasion
08:14 : Les lapins crétiens : invasion
08:24 : Les lapins crétiens : invasion
08:31 : Les lapins crétiens : invasion
08:37 : Les lapins crétiens : invasion
08:44 : Peanuts
08:46 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:55 Sport : Cyclisme
15:10 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 Autre : Hommage à Jean Ferrat
22:45 Autre : Météo
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:50 Autre : Grand Soir 3
23:40 : La radio du soleil

CANAL+

- 06:50 Autre : Le Before du grand journal
07:19 Autre : La météo
07:19 Autre : Le petit journal de la semaine
07:45 Autre : Zapping de la semaine
08:10 Autre : La météo
08:11 Série TV : Burning Love
08:30 Série TV : Vikings
09:15 Série TV : Vikings
10:05 Autre : Les Guignols : l'intégrale
10:45 Cinéma : Deux jours, une nuit
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
14:07 Cinéma : Joe
16:00 Culture Infos : Le tube
16:40 Cinéma : Fastlife
18:10 Autre : Connasse
18:12 Autre : Connasse
18:14 Autre : Le Before du grand journal
Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : Le grand journal
20:05 Autre : Le grand journal, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : Hard
21:30 Série TV : Hard
22:00 Série TV : Hard
22:35 Culture Infos : Spécial investigation
23:30 Culture Infos : L'oeil de Links
23:57 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
23:59 Cinéma : Eastern Boys

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : La saveur du grand amour
11:45 Série TV : Dr Emily Owens
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 14.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Le bal de fin d'année
15:45 : Le testament secret
17:40 Autre : Les reines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Autre : L'amour est dans le pré
22:15 Autre : L'amour est dans le pré
23:40 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

TF1

Résumé

Les corps de personnes empoisonnées à l'arsenic ont été découverts à Long Beach, en Californie. Des messages manuscrits laissés près des victimes ainsi que d'autres éléments permettent au BAU d'établir le profil psychologique du tueur. Il serait fasciné par la mythologie grecque...

2

20h45

Suspect n°1 New York



Résumé

En enquêtant sur la mort d'une jeune femme, retrouvée nue dans un parc, Jane Timoney s'interroge : Pourquoi lui a-t-on recouvert le corps de fleurs ? Et comment expliquer la disparition soudaine de son beau-père...

3

19h30

Hommage à Jean Ferrat



Résumé

A travers des images d'archives et de nombreuses interviews données par l'artiste et ses amis proches, retour sur la carrière de Jean Ferrat, disparu le 13 mars 2010 à l'âge de 79 ans. Au cours de cette émission, on retrouve quelques-uns des plus grands titres de ce chanteur poète engagé, comme «Potemkine», «Nuit et Brouillard», «Aimer à perdre la raison», ou encore «La Montagne».

CANAL+

20h55

Hard



Résumé

Son show au point mort, Roy décide de vendre un nouveau moulage du sextoy Lapoutre et d'écrire un spectacle sur sa vie d'acteur de l'industrie pornographique. De son côté, Sophie doute fortement de pouvoir réunir assez d'argent pour transformer les caves en un élégant club. C'est alors que Pierre investit dans le club. Le même soir, à deux étages différents, l'inauguration du club et le spectacle de Roy font un malheur...

M

20h50

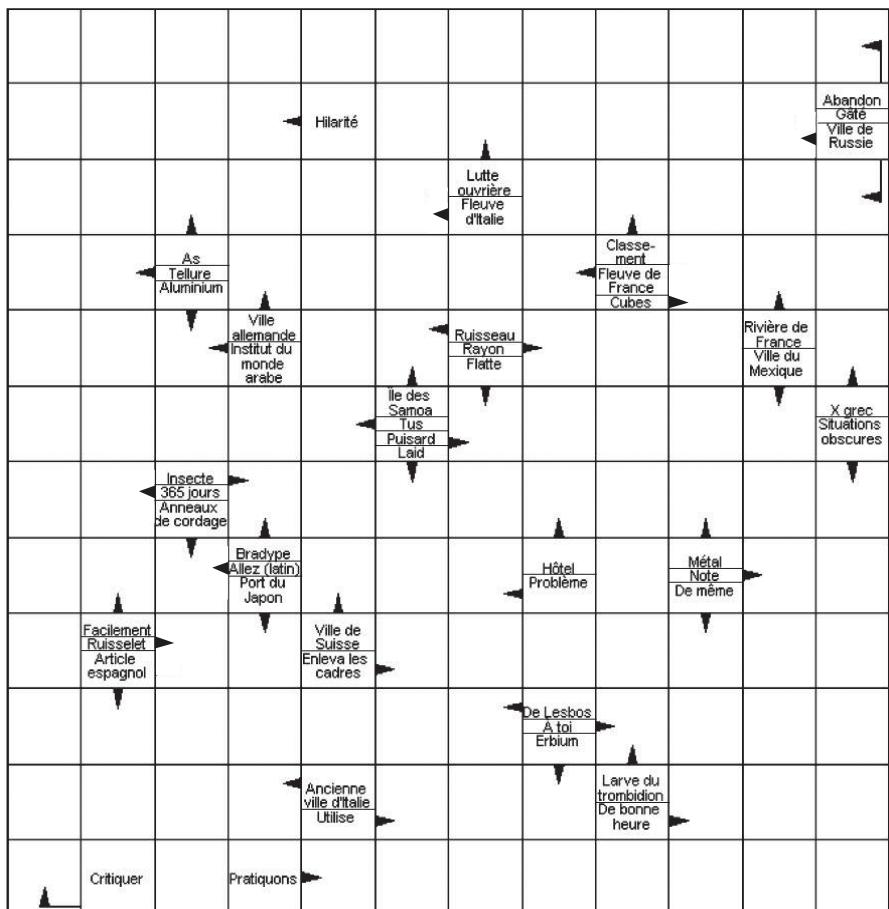
L'amour est dans le pré



Résumé

Voilà six mois, 14 célibataires - 3 femmes et 11 hommes - faisaient découvrir leur vie quotidienne et se confiaient à Karine Le Marchand. Aujourd'hui, le moment est venu pour eux de se rencontrer, réunis autour de Karine Le Marchand, pour faire plus ample connaissance et en apprendre un peu plus sur eux. Mais c'est surtout le grand jour où ils vont, enfin, ouvrir leur courrier. Parmi les innombrables lettres envoyées par les soupirantes et soupirants après les diffusions de leurs portraits, certaines émouvantes, idéales, d'autres décevantes, les 14 agriculteurs devront faire un choix et en sélectionner 10 au maximum. Un moment chargé d'émotions, que chacun vit différemment ; ils rêvent tous de vivre le grand amour et ces quelques lignes peuvent changer leur vie.

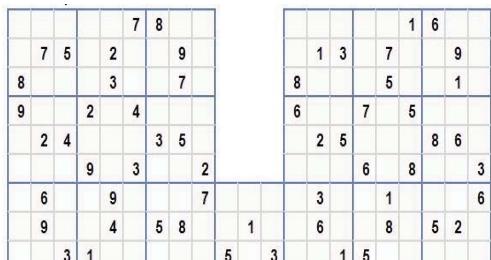
Mots fléchés n°974



Samouraï-Sudoku n°974

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°974

► Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque
- Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ître
5. Dysprosium : Filet de pêche
6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la pau-

► Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb b par liquation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre
- nati on al populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercede auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce
- Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 8 Juin

1972 : Nick Ut prend la photo de Kim Phuc, jeune fille grièvement brûlée au napalm lors de la Guerre du Viêt Nam, photo qui lui vaudra le prix Pulitzer.

1990 : premières élections législatives libres en Tchécoslovaquie depuis 1945.

1992 : investiture du Président malien Alpha Oumar Konaré.

2002 : investiture du Président malien Amadou Toumani Touré.

2010 : démission du Premier ministre du Japon, Yukio Hatoyama, Naoto Kan devient premier ministre.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'océan.
- World Brain Tumor Day, Journée internationale des tumeurs au cerveau créée en 2000 par l'association allemande Deutsche Hirntumorforschung (en).
- France : Journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» en Indochine.
- Île Norfolk : Bounty Day (en), Fête du Bounty, Fête nationale en commémoration de l'arrivée des insulaires des îles Pitcairn en 1856.
- Îles Salomon : Fête de la Province de Temotu.
- Slovénie : Célébration de de Primož Trubar, fondateur de l'église protestante de la Slovénie, unificateur de la langue slovène et auteur du premier livre imprimé en slovène.

BASKET

L'Algérie effectuera 4 stages bloqués pour préparer les Championnats d'Afrique et les Jeux Africains

La sélection algérienne (seniors / messieurs) de basket-ball effectuera quatre stages de préparation, entre le 24 juin et le 14 août pour préparer les Championnats d'Afrique 2015, prévus du 19 au 30 août en Tunisie, et les Jeux africains, du 04 au 19 septembre, au Congo, a annoncé samedi la Commission nationale des compétitions (CNC) de la Fédération algérienne (FAB). Les deux premiers stages sont prévus en plein mois de Ramadan, du 24 au 30 juin à Alger, en ce qui concerne le premier, et du 30 juin au 15 juillet, en Slovénie, pour le second.

«Nous essayons de trouver un compromis avec les organisateurs pour disposer un minimum de trois matchs amicaux pendant notre séjour en Slovénie. La question est toujours en cours d'étude et on devrait être fixés d'ici à une semaine», a indiqué à l'APS le Directeur technique national (DTN) Abderezak Belkadi.

A leur retour, les joueurs de la sélection algérienne bénéficieront de quelques jours de repos, pour célébrer la fête de l'Aïd El Fitr avec leurs proches, avant de reprendre du service pour peaufiner leur préparation. Deux autres stages sont programmés à cet effet. Le premier du 20 au 25 juillet à Alger, avec deux matchs amicaux au menu, les 25 et 27 juillet contre le Mali. Le 2e stage, quant à lui, est prévu du 7 au 14 août, en Turquie, avec un minimum de 3 matchs amicaux au programme, contre des sélections africaines qui seront, elles aussi, en préparation dans ce pays.

À son retour à Alger, la sélection nationale bénéficiera de trois jours de repos avant de se rendre en Tunisie en prévision des Championnats d'Afrique qui débuteront le 19 août. «Même en Tunisie, on devrait disputer un ou deux matchs amicaux, contre des sélections africaines, qualifiées pour la phase finale de cette compétition. On nous a fait une proposition dans ce sens et nous sommes intéressés», a affirmé Abderezak Belkadi. La même source a rassuré que l'effectif de la sélection nationale est «pratiquement au grand complet» et qu'il sera même renforcé par deux jeunes émigrés, évoluant en France.

Il s'agit de Chérif Mehdi, sociétaire d'un club nommé Le-Portel qui évolue en Division pro «B», et de Sahraoui Yanis qui lui joue à La Rochelle, club sociétaire de la Nationale Une», a encore précisé le DTN. L'Algérie a été versée dans le groupe «D», domicilié dans la ville côtière de Hammamet, en compagnie de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

4E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE DE BOXE L'Algérie à la 2^e place avec 8 médailles dont 3 or

L'Algérie avec huit médailles (3 or, 3 argent et 2 bronze) a terminé à la 2^e place au 4e championnat d'Afrique militaire de boxe derrière la Tunisie, première avec 9 médailles (4 or et 5 argent), alors que le Maroc a pris la 3^e place (2 or, 1 argent et 2 bronze).

Les trois médailles en or de l'Algérie ont été remportées par Fahem Hamachi (56 kg), Yahya Abdelli (60 kg) et Ahmed Achar (75 kg). Les médailles d'argent ont

été l'œuvre de Mohamed Slimani (49 kg), Said Hadrouk (69 kg), et Hanoun Bouayane (91 kg).

Le 4^e championnat d'Afrique militaire de boxe, organisé du 1er au 6 juin à Tunis, a regroupé 90 boxeurs représentant 12 pays africains.

Résultats des finales des boxeurs algériens :

49 kg: Montassar Bouali (TUN) bat Mohamed Slimani (ALG) aux points

60 kg: Yahya Abdelli (ALG) bat Mohamed Hedi Bouslimi (TUN) aux points



75 kg: Ahmed Achar (ALG) bat Bilel Yazidi (TUN) aux points

56 kg: Fahem Hamachi (ALG) bat Bilel Mehamdi (TUN) aux points

69 kg: Thameur Marzouk (TUN) bat Said Hadrouk (ALG) aux points

91 kg: Hassène Chakmti (TUN) bat Hanoun Bouayane (ALG) aux points

SUPER DIVISION «B» (BARRAGE)

Victoire du MOO Ouargla devant l'US Birkhadem (58-55)

L'US Birkhadem, sociétaire du Championnat Régional-Centre de basket-ball a raté l'occasion d'accéder en Super Division «B» suite à sa défaite (55-58) contre le MOO Ouargla, en match barrage disputé samedi matin à Biskra.

L'USB a gagné le droit de disputer ce match barrage après avoir terminé à la 3^e place d'un tournoi à quatre, disputé les 22 et 23 mai dernier à Mascara, entre les champions des régions Centre, Est, Ouest et Sud. Les deux premiers de ce tournoi, à savoir, l'US Biskra (Champion de la région Est) et l'ASPTT Oran (Champion de la région Ouest) ont accédé directement en Super Division «B», tandis que le 3^e, l'US Birkhadem (Champion de la Région Centre) a dû passer par un match barrage contre le MOO Ouargla, qui lui a été finalement fatal.

Le club du JSB Laghouat (Champion de la Région Sud) était quant à lui hors course pour l'accession, car ayant terminé à la 4^e et dernière place du tournoi de Mascara. Suite à sa défaite en match barrage, l'US Birkhadem continuera à jouer en Régionale-Centre la saison prochaine, tandis que le MOO Ouargla restera en Super Division «B».

VOLLEY-BALL

Quelque 200 participants au 7^e festival des jeunes volleyeurs à Biskra

Quelque 200 athlètes des catégories écoles et benjamins prennent part au 7^e festival régional des jeunes volleyeurs, ouvert samedi à Biskra. Le festival qui donne lieu à une compétition organisée au jardin du 5-juillet de la capitale des Zibans, est animé par des clubs des wilayas de Biskra, de Batna et de Sétif. Cette manifestation d'exposition a attiré un public nombreux, venu suivre les rencontres qui «visent, surtout, à encourager la pratique du volley-ball dès le jeune âge», a souligné Lazhar Messaoudi, responsable du festival et président de la ligue de wilaya de volley-ball, organisatrice du festival en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports.

TOURNOI AFRO-ASIATIQUE Première sortie officielle réussie pour l'Algérie devant le Kazakhstan

La sélection algérienne de rugby, pour la première sortie officielle de son histoire dans cette discipline, a remporté un brillant succès 26-5 (mi-temps, 12-00) contre son homologue du Kazakhstan, en match disputé samedi à Kuala Lumpur (Malaisie), dans le cadre du tournoi Afro-asiatique «Crescent Cup Rugby Championship». Malgré une forte chaleur ayant avoisiné les 35 degrés, les «verts» ont fait une véritable démonstration face à leur homologues du Kazakhstan, menant (26-00) avant de concéder un essai en toute fin de partie. Sur les quatre essais inscrits



par la sélection algérienne, trois ont été l'œuvre du N°10 Brahim Bourahoua, qui évolue en première Division du championnat de Nouvelle-Zélande. C'est la première fois que la sélection algérienne participe à un tournoi officiel avec l'accord officiel des hautes instances du sport national, qui d'ailleurs ont pris en charge une partie des frais de déplacement. La sélection algérienne s'est déplacée en Malaisie avec une délégation forte de 32 membres, dont 25 joueurs. Les Verts ont été versés dans le groupe «B» en compagnie de l'Iran et du Kazakhstan.

Sudoku N°973

3	4	7	6	2	9	8	5	1
5	2	9	1	4	8	7	3	6
6	1	8	5	7	3	9	4	2
2	9	3	8	6	4	5	1	7
4	5	1	2	9	7	3	6	8
8	7	6	3	5	1	2	9	4
9	8	4	7	1	5	6	2	3
1	3	2	9	8	6	4	7	5
7	6	5	4	3	2	1	8	9

3	6	8	2	5	4	9	1	7
7	9	4	6	3	1	8	5	2
2	5	1	8	9	7	3	4	6
3	6	8	2	5	4	9	1	7
7	9	4	6	3	1	8	5	2
2	5	1	8	9	7	3	4	6
3	6	8	2	5	4	9	1	7
7	9	4	6	3	1	8	5	2
2	5	1	8	9	7	3	4	6

Mots Croisés N°973

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSE
RISSOLEES■CV
T■I■N■NAITRE
RELAI■GEMIR
OBOLE■HIV■MI
URNE■GYNECEE
VE■AU■PERDUS
I■ES■MEUT■R■
LAD■CORS■I■A
LIDO■MOELLON
ELYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°973

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

S o l u t i o n

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

L'AS Sûreté nationale honorée par Mobilis pour son sacre

L'équipe (seniors / dames) de l'AS Sûreté nationale, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2015 de football, a été honorée dimanche à Alger par l'opérateur de téléphone mobile «Mobilis», sponsor de la compétition populaire.

Au cours de la cérémonie, organisée au siège de Mobilis à Bab Ezzouar, les joueuses et le staff technique de l'ASSN ont reçu des cadeaux symboliques, en présence du Général major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Direction générale de la sûreté nationale, et du responsable des sports militaires le Général Megueded Benziane.

La cérémonie a été marquée également par la présence d'Ali Malek, en tant que représentant de la Fédération algérienne de football (FAF), chargé de l'organisa-



sation de la Coupe d'Algérie, et du représentant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Amar Brahmaia.

Le Président Directeur-général de Mobilis, Saâd Damma, a profité de l'occasion pour rendre à un hommage particulier au gê-

néral major Abdelghani Hamel pour son engagement dans la promotion du sport féminin et la lutte contre la violence».

«Notre équipe féminine de football n'existe que depuis trois ans, et elle a déjà réussi à remporter un titre. Je suis personnellement très fier de cette performance qui, je l'espère, en appellera d'autres» a déclaré le directeur général de la DGSN.

Le premier responsable de la Sûreté nationale a reçu, lui aussi, quelques cadeaux symboliques, dont un livre récemment édité à l'initiative de Mobilis, intitulé «l'encyclopédie des Verts» relatant le parcours de l'équipe nationale (seniors / messieurs) de football. La cérémonie s'est déroulée dans une bonne ambiance et s'est terminée par une petite collation.



FOOT/CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR Victoire du MC Mekhadma devant l'ES Berrouaghia

Le MC Mekhadma a battu l'ES Berrouaghia (2-0) en match en retard de la 30e et dernière journée du championnat de Division Nationale Amateur (groupe centre) disputé samedi à Laghouat. Suite à cette défaite, l'ES Berrouaghia rétrograde officiellement en Championnat inter-régions, tandis que le MC Mekhadma restera en Division Nationale Amateur la saison prochaine. Le match MCM-ESB devait se jouer initialement le 9 mai der-

nier, à l'OPOW de Ouargla, mais les joueurs de l'ES Berrouaghia avaient refusé d'entrer dans le stade «pour des raisons de sécurité».

La direction du MC Mekhadma a cependant introduit un recours au niveau de la Fédération (FAF) ayant conduit à la reprogrammation du match en question le 6 juin. Mais la Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA) a tenu à ce que la rencontre se joue sur un terrain neutre et à huis clos, et c'est finalement

sur la ville de Laghouat qu'elle a été son dévolu.

Les clubs WA Ramdane Djamel (Groupe Est), et ES Araba (Groupe Ouest) ont rétrogradé en Division Inter-régions dès le 9 mai dernier, tandis qu'il a fallu attendre ce samedi, pour connaître le club不幸 du Groupe Centre qui allait les accompagner au purgatoire. Un triste sort auquel a été voué l'ES Berrouaghia, suite à sa défaite (2-0) contre le MC Mekhadma.

CHAMPIONNAT DE TIR AU PISTOLET INTER-POLICE Les tireurs de Blida dames et Oran hommes s'illustrent



Les tireurs dames de la région de Blida et hommes d'Oran se sont illustrés aux épreuves de la 28ème édition du championnat national de tir au pistolet inter-police, qui a pris fin dimanche au stand de tir de l'hôtel de police relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran. Chez les dames, Hassiba Benmesahel s'est adjugée la première place suivie de Boudjemaa Rekia de la région de Blida et Lalouet Yamine de la région d'Oran.

En individuel hommes, les représentants de la région d'Oran ont nettement dominé la compétition après avoir remporté les trois premières places du podium grâce à Tayeb Mehli Tayeb, Abdellak Bensoua et Lalimi Reda Zine El-Abidine. A l'issue de ce championnat national, les 16 meilleurs tireurs (8 dames et 8 messieurs) se sont qualifiés pour la coupe du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), prévue les 13 et 14 juin à Benaknoun dans les spécialités de tir combiné et rapide sur une distance de 25 mètres.

Au total, 92 tireurs dont 28 dames représentant six régions (Constantine, Ouargla, Bechar, Tamanrasset, Blida et Oran) ont pris part à ce championnat national de quatre jours, organisé par la DGSN en collaboration avec la Sûreté de wilaya d'Oran. Ce rendez-vous sportif s'est clôturé par une cérémonie de remise des trophées et médailles, présidée par le chef de Sûreté de wilaya d'Oran, Salah Nouasri.

Classement final :

Dames :

1. Hassiba Benmesahel (Blida) avec 397 pts
2. Rekia Boudjemaa (Blida) avec 395 pts
3. Lalouet Yamine (Oran) avec 388 pts

Hommes :

1. Tayeb Mehli (Oran) avec 412 pts
2. Abdellak Bensoua (Oran) avec 410 pts
3. Lalimi Reda Zine el-Abidine (Oran) avec 401 pts.

COUPE D'ALGÉRIE Le MC Oran sacré chez les U21, l'ASMO Oran chez les U18



L'équipe du MC Oran de football des moins de 21 ans (U-21) a remporté la Coupe d'Algérie en battant samedi au stade Djilali-Bounââma de Boumerdès l'USM Harrach (1-0), alors que l'ASMO Oran (U-18) s'est adjugée le trophée en s'imposant devant le même adversaire de la catégorie (3-1).

Le MCO a dû s'en remettre à son attaquant Zakaria Benchââ, auteur de l'unique but de la partie (52'). De leur côté, les Asémistes ont marqué grâce à Hamra Abderrahim (5'), Yaïche Lyes (48') et Nabil Bahloul Akram (90'), alors que l'USMH avait réduit le score par l'entremise de Raïna Walid (87').

Les trophées ont été remis aux vainqueurs par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouaura.

FOOTBALL FÉMININ/ TOURNOI NATIONAL «PLAY-OFF» U17 (1^{RE} JOURNÉE) Le FC Constantine s'impose devant l'Intissar Oran (3-1)

L'équipe du FC Constantine s'est imposée devant l'AS Intissar Oran sur le score de trois buts à un (3-1), en match de première journée du tournoi national «play-off» U 17 de football féminin, disputé samedi au stade de Réghaïa.

La rencontre de la 2ème journée opposera, mercredi prochain, l'AS Intissar Oran à l'ASE Alger Centre au stade d'Aïn Defla. Cette phase nationale pour le titre de champion d'Algérie de la catégorie, composée de trois journées, regroupe les trois champions régionaux (Est, Centre et Ouest), à savoir le FC Constantine, l'ASE Alger Centre et l'AS Intissar Oran.

FOOTBALL/ CÉRÉMONIE (SAISON 2014-2015) La FAF honore les différents clubs champions le 14 juin à Alger

La Fédération algérienne de Football (FAF), organise dimanche 14 juin une cérémonie en l'honneur des clubs champions de la saison 2014-2015, dans les différents championnats et différentes catégories, a annoncé samedi l'instance fédérale sur son site officiel. Les capitaines d'équipes, entraîneurs et présidents de clubs champions des différentes divisions régionales, inter régions, féminines, nationale amateur et Ligues et 2 Mobilis seront honorés lors de cette cérémonie, prévue à l'hôtel Sheraton d'Alger à partir de 12h00, précise la même source. Au total, ce sont 37 clubs, de différents paliers, qui seront récompensés à cette occasion par l'instance fédérale. Lors de cette cérémonie, la FAF honore, entre autres, l'ES Sétif, champion d'Algérie et détenteur de la Ligue des champions d'Afrique, en plus de l'USM Blida, champion de la Ligue 2, qui vient de retrouver l'élite après quatre saisons d'absence.

USM BEL-ABBES

Démission du président, Yahia Amroun

Le président du club de football de l'USM Bel-Abbès, Yahia Amroun a démissionné, selon un communiqué du conseil d'administration de la SSPA de ce club, dont une copie a été transmise dimanche à l'APS.



Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue samedi par les membres du conseil d'administration du club pour entériner la démission de M. Yahia Amroun et valider la procédure de mise en vente de ses actions.

À cette réunion, le président Amroun, assisté de son directeur administratif et du secrétaire général du club, a fait part aux membres du club Amateur des raisons de la rétrogradation de l'USM Bel-Abbès en Ligue 2, a-t-on indiqué.

Après avoir entériné la démission du président, le conseil d'administration a procédé à l'élection du Dr Noureddine Bechlaghem en qualité de président par intérim du conseil d'administration (CA) afin d'assurer le fonctionnement normal de la SSPA de l'USM Bel-Abbès. Le conseil a par ailleurs décidé de réintégrer M. Bensnada Djelali Saïf El Islam dans ses fonctions de directeur général. M. Bensnada « a été investi, par le conseil, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la SSPA USM Bel-Abbès et veiller à la préservation de ses intérêts », a-t-on souligné. « Le conseil d'administration a formalisé tous les préparatifs pour la vente des actions qui son cessibles dans l'immédiat aux éventuels repreneurs », a-t-on ajouté.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE PENTATHLON NAVAL

30 concurrents de cinq équipes présents à Oran



Le coup d'envoie du 8ème championnat national militaire de pentathlon naval, a été donné dimanche à la base navale principale de Mers El Kébir (Oran) avec la participation de 30 sportifs représentant cinq équipes.

Il s'agit des équipes de la base navale d'Alger, de la façade maritime centre (1^{re} Région militaire), la base navale de Jijel de la façade maritime est (5^e RM), la base navale principale de Mers El Kébir de la façade maritime ouest (2^e RM), l'Ecole des sous-officiers des forces navales de la façade maritime ouest de Mostaganem et l'Ecole d'application des troupes de marins (EATM) de la façade maritime est.

Cette compétition de quatre jours comporte cinq épreuves : le parcours d'obstacles maritimes, la natation de sauvetage, les techniques navales, la natation utilitaire et le cross amphibie. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive a été présidée par le général Benmeddad Mahfoud, commandant de la façade maritime ouest représentant le chef de la 2^e Région militaire et le commandant des forces navales. Dans une allocution d'ouverture, le général Benmeddad a souligné l'importance de cette discipline sportive dans la formation du combattant, exhortant les concurrents à faire preuve d'éthique sportive. Il a rappelé, au passage, l'intérêt accordé par le commandement de l'Armée nationale populaire à ces compétitions sportives qui constituent une bonne occasion pour préparer le combattant, sur le plan physique et moral, à mieux assumer ses missions de défense de la patrie et par conséquent développer le sport militaire en général et naval en particulier.

ALGÉRIE-SEYCHELLES (QUALIFICATIONS CAN-2017)

Le stage de la vérité a débuté hier pour les Verts avant les Seychelles

Said Ben

Le second stage et donc celui de la vérité a débuté hier pour le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne et son groupe de «23» qu'il a choisi jeudi dernier pour aborder le premier match des qualifications de la CAN 2017 prévu samedi prochain au stade Tchaker de Blida à 20h30.



En effet, les «23» joueurs devraient donc rejoindre le centre technique national de Sidi Moussa (Alger), hier, en vue de la réception des Seychelles, samedi prochain dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Les Verts ont déjà effectué un premier stage du 31 mai au 4 juin avec un effectif composé essentiellement de joueurs locaux.

Lors du premier stage, le sélectionneur national Christian Gourcuff, a fait appel à dix joueurs évoluant dans le championnat local, en dehors des

trois gardiens de but, pour compléter la liste, d'autant que certains éléments jouant en Europe ont été absents. Il s'agit notamment de ceux évoluant en Italie (Ghoulam, Taïder, Belfodil, et Mesbah), qui sont donc présents pour le second et dernier stage programmé dès hier et ce, jusqu'après le match contre les Seychelles le 14 juin prochain. Pour le premier jour de stage, le coach national s'est réuni avec les membres des staffs «pour la présentation du programme des stages tout en leur demandant plus de rigueur pour atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs, les joueurs ont été réunis et ont eu toutes les indications nécessaires pour la

préparation de ce match contre les Seychelles et surtout pour le choix des «23» devant participer à ce premier match des qualifications de la CAN-2017. Outre les Seychelles, les Verts joueront également aux côtés de l'Ethiopie et du Lesotho. Le premier des 13 poules constituées, ainsi que les deux meilleures deuxièmes, se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon. Ainsi donc et après le premier stage, le coach des Verts a libéré les joueurs pour deux jours de repos avant la reprise hier. Or, ce n'est pas tous les joueurs qui ont été retenus puisque jeudi dernier et avant que les joueurs ne quittent le premier stage, Gourcuff a

livré la liste des «23» devant préparer le match contre les Seychelles. Et c'est ainsi que dans cette liste on remarque l'absence de certains cadres à l'instar de Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe) et du gardien Rais M'bolihi (Philadelphia), ménagés par le coach des Verts, alors que le défenseur Rafik Halliche (SC Qatar) et Abdelloumen Djabou (Club Africain) sont blessés. En revanche, le technicien français a convoqué pour la première fois Hichem Belkaroui (Club Africain) et Hocine Benayada (ASM Oran). La liste enregistre également le retour en sélection d'Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Khaled Gourmi (MC Alger) Adlene Guedioua (Crystal Palace), Ryad Boudebouz (Bastia), et Mehdi Abeid (Newcastle). Place donc à la concentration et à la préparation intensive de ce premier match contre les Seychelles prévu samedi prochain au stade Tchaker de Blida.

S.B.

Les «23» joueurs retenus : Khedairia Sofiane (ES Sétif), Doukha Izzidine (JS Kabylie), Asselah Malik (CR Belouizdad), Mandi Aissa (Stade de Reims), Zeffane Mehdi (Lyon), Belkacemi Hichem (Club Africain), Belkalem Essaid (Trabzonspor), Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Medjani Carl (Trabzonspor), Benayada Houcine (ASM Oran), Ghoulam Fawzi (Naples), Feghouli Sofiane (Valence), Guedioua Adlene (Crystal Palace), Mahrez Riyad (Leicester), Taïder Slitti Saphir (Sassuolo), Cherihi Brahim (MC El Eulma), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudebouz Riyad (Bastia), Abeid Mehdi (Newcastle), Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani El Arabi Hilal (Dinamo Zagreb), Belfodil Ishak (sans club), Gourmi Khaled (MC Alger).

LIGUE 2 DE FOOTBALL / MCE EULMA

Hadjar nouvel entraîneur, Jules Accorsi DTS

Le technicien Chérif Hadjar est devenu le nouvel entraîneur du MCE Eulma, relégué en Ligue 2 professionnelle de football, en remplacement du Français Jules Accorsi, appelé à occuper le poste de directeur technique sportif (DTS), a appris l'APS dimanche auprès du président intérimaire, Abderrazak Harkat. «Nous avons trouvé un accord avec Hadjar qui est notre nouvel entraîneur.

Concernant Jules Accorsi, il va retrouver son premier poste de directeur technique sportif (DTS) et aura un droit de regard sur toutes les catégories», a affirmé à l'APS Harkat. La formation des hauts plateaux a été reléguée en Ligue 2, en compagnie de l'USM Bel-Abbès et de l'ASO Chlef, alors qu'elle est qualifiée pour la



phase de poules de la Ligue des champions, où elle rencontrera notamment les deux autres représentants algériens dans le groupe B, l'ES Sétif et l'USM Alger. La relégation de l'équipe du «Babiba» a précipité le départ du président, Arrés Herada,

remplacé à titre intérimaire par Abderrazak Harkat, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale élective le 29 juin. De son côté, Chérif Hadjar, qui vient de quitter la barre technique de l'Olympique Médéa (Ligue 2), s'est dit «emballé» par ce nouveau challenge. «C'est un bon challenge pour moi d'autant que l'équipe s'apprête à disputer la phase des poules de la Ligue des champions», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, la direction du club a décidé de délocaliser le stage prévu initialement en Tunisie «vers l'Egypte avec un départ prévu le 14 ou le 15 juin, avant de rallier ensuite Khartoum», en vue du match face à Al-Merreikh, prévu entre le 26 et le 28 juin, dans le cadre de la 1^{re} journée de la Ligue des champions.

TRANSFERT

Zetchi : «Bensebaini jouera à Montpellier la saison prochaine»

Le défenseur international olympique algérien de Lierse SK (division 2 belge de football), Ramy Bensebaini, jouera la saison prochaine à Montpellier (Ligue 1/France), a appris l'APS dimanche auprès de Kheireddine Zetchi, président du Paradou AC (Ligue 2/Algérie), son club formateur. «Nous allons finaliser ces jours-ci avec la formation de Montpellier

pour un contrat dont je préfère faire les modalités», a indiqué Zetchi à propos de Bensebaini, pur produit de l'Académie JMG de Paradou. Âgé de 20 ans, Bensebaini a porté la saison dernière les couleurs de Lierse à titre de prêt pour une saison, en provenance de Paradou. La presse belge a fait état samedi de l'intérêt de la prestigieuse formation d'Anderlecht pour les

services de Bensebaini, mais Zetchi écarte cette piste. «Je pense que Montpellier est l'équipe la plus indiquée pour le joueur. Il s'agit de la Ligue 1 française, ce qui va lui permettre de progresser encore», a-t-il ajouté. Ayant intégré récemment les rangs de la sélection olympique, en vue des qualifications du championnat d'Afrique CAN-2015 de la catégorie,



Bensebaini est suivi de très près par le sélectionneur national, Christian Gourcuff pour intégrer à l'avenir l'équipe nationale A.

L'INTER NE LÂCHE PAS BENATIA

L'Inter Milan pourrait passer à l'offensive dans les prochains jours pour Medhi Benatia, le défenseur central du Bayern Munich. Medhi Benatia s'est rapidement imposé au Bayern Munich depuis son arrivée en Bavière, il y a un an. L'ancien défenseur de la Roma fait partie des hommes clés du secteur défensif de Pep Guardiola. Malgré cette progression linéaire, Benatia pourrait à nouveau plier bagages cet été. Une rumeur relatant un intérêt de l'Inter Milan circulait déjà depuis quelques jours dans la presse italienne, mais il semblerait que cet intérêt se concrétise par une offensive du club lombard.

IBRAHIMOVIC UN NOUVEAU SALAIRE XXL PROPOSÉ

À un an de la fin de son contrat avec le PSG, Zlatan Ibrahimovic semble plus que jamais intéresser le Milan AC, qui aurait fait de son retour une priorité de ce mercato estival. D'ailleurs, son agent aurait de nouveau discuté avec le club rossonero...

annoncé dans le collimateur de Chelsea, du Fenerbahçe mais surtout du Milan AC ces dernières semaines, Zlatan Ibrahimovic envisage-t-il de quitter le PSG à un an de la fin de son bail ? Quoiqu'il en soit, les dirigeants du Milan AC auraient fait du géant suédois leur objectif majeur du mercato afin de redorer le blason du club rossonero. Et le journaliste de Sky Italia, Gianluca Di Marzio, en remet une couche à ce sujet...

Di Marzio annonce que l'agent de Zlatan Ibrahimovic, Mino Raiola, se serait de nouveau entretenu avec le vice-président du Milan AC Adriano Galliani afin d'évoquer l'avenir du buteur du PSG. Et les deux hommes auraient discuté de chiffres, puisque le Milan AC aurait fait savoir à l'agent de Zlatan Ibrahimovic qu'il était disposé à lui proposer un salaire de 19,5M€ net sur trois ans (soit 6,5M€ annuels). Pour rappel, le Suédois touche 15M€ par an au PSG...

CAVANI N'A AUCUN PROBLÈME

Le possible départ de Zlatan Ibrahimovic cet été pourrait-il libérer totalement Edinson Cavani au PSG ? Interrogé par ESPN samedi, le buteur uruguayen du PSG faisait le point sur sa relation avec l'ancien Milanais et niait toute tension : « Tout est parfait, sans aucun problème, en respectant le sens de la pensée de chacun ». Reste désormais à savoir si Ibrahimovic quittera ou non le PSG cet été...

COURTOIS ne veut pas le départ de Cech

Malgré la rivalité qui les oppose, le gardien de Chelsea, Thibaut Courtois, espère encore avoir Petr Cech comme coéquipier la saison prochaine.

Revenu de prêt de l'Atletico Madrid l'été dernier, Thibaut Courtois s'est imposé rapidement comme gardien numéro un de Chelsea, poussant l'expérimenté Petr Cech sur le banc. La situation a été mal vécue par ce dernier, qui envisage aujourd'hui sérieusement de quitter les Blues pour rebondir dans un autre grand club. Même si un transfert du tchèque va réduire la pression qui pèse sur ses épaules, le portier belge juge qu'un tel dénouement sera dommageable. Pour lui et aussi pour le club londonien.



BENZEMA DÉCISIF DANS LE DOSSIER DE GEA ?

En effet les dirigeants mancuniens suivent depuis longtemps l'attaquant madrilène et ces derniers souhaiteraient renforcer leur ligne offensive qui sera sûrement décimée lors du prochain mercato. Le quotidien espagnol AS révèle dans la mesure où le Real Madrid désirerait à tout prix enrôler

David De Gea, les décideurs du club anglais pourraient se montrer beaucoup moins catégoriques concernant

le transfert de leur portier, si les dirigeants madrilènes acceptent de leur céder Karim Benzema. Ainsi l'avenir de De Gea semble intimement lié au sort qui sera réservé à l'international français. En marge d'un événement caritatif, David De Gea s'était confié à un journaliste du journal ibérique AS :

« Nous allons voir ce qu'il se passe avec mon avenir ... Je suis

en vacances maintenant et très heureux de cette reconnaissance ».

Une nouvelle fois, il reste flou sur son avenir à Manchester United, alors que l'intérêt du Real Madrid se confirmerait de jour en jour.



RAMSEY SATISFAIT DU GROUPE

Après un mauvais début de saison, où Arsène Wenger était vivement critiqué, Arsenal a fini troisième de Premier League et a remporté la FA Cup. Pour Aaron Ramsey, le club est sur la bonne voie pour viser le titre. « Le club est un bon endroit. Ils ne doivent pas laisser partir des joueurs pour que nous construisions cette équipe plutôt que de reconstruire l'équipe si des joueurs partent. C'est un sentiment agréable et ça signifie que le groupe peut coller. La compréhension est là déjà donc cela peut seulement devenir plus fort », confie-t-il au Daily Mail.



VAN PERSIE VERS LA LAZIO ?

Robin van Persie ne devrait pas poursuivre l'aventure avec Manchester United la saison prochaine. L'attaquant néerlandais intéresse fortement la Lazio Rome qui cherche à faire un coup comme ce fut le cas pour Miroslav Klose.

Le club romain serait disposé à mettre 15 millions d'euros sur la table pour l'attaquant, annonce le média italien Leggo.



ALGÉRIE - ONU

Ould Khelifa appelle le président de l'AG des Nations unies à imposer l'application des résolutions onusiennes

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a appelé, dimanche à Alger, le président de l'Assemblée générale des Nations unies Sam Kahamba Kutesa à déployer davantage d'efforts pour imposer le respect et l'application des résolutions onusiennes concernant notamment la question palestinienne et le conflit du Sahara occidental, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors des entretiens qu'il a eus avec M. Kutesa, M. Ould Khelifa a souligné l'engagement permanent de l'Algérie à agir conformément aux résolutions des Nations unies, appelant ce dernier à «déployer davantage d'efforts afin d'imposer le respect et l'application des résolutions concernant notamment la question palestinienne et la décolonisation au Sahara occidental».

ALGÉRIE - QATAR

Lamamra reçoit le vice-ministre qatari des AE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a reçu, dimanche à Alger, le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la Coopération internationale, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al-Thani. «Il yune convergence de vues entre l'Algérie et le Qatar concernant le dossier épineux libyen, d'où la nécessité d'une coordination avec les frères en Algérie», a déclaré Cheikh Jassem à la presse au

Le président de l'AG des Nations unies a souligné pour sa part «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Il a félicité l'Algérie «pour les grands pas accomplis dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)».

Evoquant les relations entre l'Algérie et les Nations unies, M. Ould Khelifa a salué le rôle de M. Kutesa dans le cadre du processus de réforme de l'instance onusienne, affirmant le soutien de l'Algérie à la demande de l'Afrique pour l'obtention de la qualité de membre permanent au conseil de sécurité.

Il a en outre indiqué que l'Algérie «a oeuvré à assurer au citoyen les conditions d'une vie digne à travers les grands investissements engagés dans les domaines du développement économique, de la santé et de l'environnement».

sortir de l'audience. Le ministre qatari a indiqué que sa visite en Algérie visait à examiner le développement des relations bilatérales et s'inscrivait dans le cadre de la coordination de l'action politique bilatérale concernant «tous les dossiers particulièrement le dossier libyen, l'Algérie étant un état voisin de la Libye». Le responsable qatari a salué le rôle de l'Algérie concernant la crise malienne, souhaitant que l'accord d'Algier signé par les parties maliennes aboutisse à «un accord final le mois prochain».

Les relations entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite sont «toujours aussi bonnes», a affirmé samedi soir à Constantine l'ambassadeur de ce pays à Alger, Mahmoud Ben Hocine Qatan. «Nos relations sont toujours aussi bonnes et rien ne peut les perturber», a déclaré le chef de la mission diplomatique saoudienne en Algérie à sa sortie de la salle de spectacle Ahmed-Bey ou venait d'être donné le spectacle d'ouverture de la semaine culturelle

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**Le président Bouteflika s'entretient avec son homologue de Guinée Equatoriale**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu dimanche à Alger avec son homologue de Guinée Equatoriale, Obiang Nguema Mbasogo, en visite d'Etat en Algérie.



L'entretien a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouayahi, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, et du ministre de l'Energie, Salah Khebri.

Cette visite sera l'occasion pour les deux pays de donner une «impulsion nouvelle» à leur relation d'amitié et

de coopération dans tous les domaines, avait indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

Les entretiens entre les deux chefs d'Etat leur permettront également de passer en revue des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la sécurité et la paix en Afrique, ainsi que le développement économique et social du continent», avait ajouté la même source. Le président Mbasogo est arrivé dimanche après-midi à Alger pour une visite d'Etat de deux jours, à l'invitation du président Bouteflika.

M. Obiang Nguema Mbasogo dépose une gerbe de fleurs au Sanctuaire du Martyr

Le président de la République de Guinée Equatoriale, Obiang Nguema Mbasogo, a déposé dimanche à Alger une gerbe de fleurs au Sanctuaire du Martyr. M. Mbasogo qui était accompagné par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et de membres du gouvernement, a

déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Le président de la Guinée Equatoriale est arrivé ce matin à Alger, pour une visite d'Etat de deux jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Messahel reçu par le président égyptien au Caire

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue arabe Abdelkader Messahel a été reçu, dimanche au Caire par le président égyptien Abdelfatah Al-Sissi auquel il a transmis un message du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

M. Messahel et le président égyptien ont salué les relations privilégiées existant entre les deux pays frères, tout en affirmant la nécessité d'oeuvrer à leur renforcement et à leur élargissement aux différents domaines de coopération ainsi que l'importance de poursuivre les consultations bilatérales



concernant la situation dans la région et particulièrement la crise libyenne. Une convergence de vues des deux

pays a été relevée quant à la nécessité de trouver une solution politique consensuelle entre les parties libyennes en tant que seule alternative au règlement de la crise libyenne et de faire face aux défis sécuritaires en Libye notamment le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine. Le président égyptien a chargé M. Messahel de transmettre ses salutations au président M. Abdelaziz Bouteflika ainsi qu'au peuple algérien.

Les relations entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite sont toujours aussi bonnes

Les relations entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite sont «toujours aussi bonnes», a affirmé samedi soir à Constantine l'ambassadeur de ce pays à Alger, Mahmoud Ben Hocine Qatan. «Nos relations sont toujours aussi bonnes et rien ne peut les perturber», a déclaré le chef de la mission diplomatique saoudienne en Algérie à sa sortie de la salle de spectacle Ahmed-Bey ou venait d'être donné le spectacle d'ouverture de la semaine culturelle

d'Arabie Saoudite à Constantine. En réponse à une question relative à une éventuelle réduction du nombre d'algériens désireux d'accomplir la Omra durant le mois de Ramadan, M. Qatan a souligné «qu'aucune réduction» n'avait été opérée et que les procédures «habituelles» avaient toujours cours. Il a toutefois ajouté, à ce propos, que la limitation du séjour à 15 jours pour les pèlerins est une mesure prise pour «permettre au plus grand nombre pos-

sible, de toutes les régions du monde, d'accomplir le petit pèlerinage durant le mois sacré». Evoquant les relations culturelles entre les deux pays, M. Qatan a indiqué que la semaine culturelle d'Arabie Saoudite à Constantine reflète «la profondeur» des liens culturels et sociaux entre les deux peuples. Ce genre de rendez-vous offre «une meilleure visibilité» sur la richesse et la diversité culturelle de l'Arabie saoudite et permet au public algérien

APS